

IV - Les dépenses et les recettes des administrations publiques

Les impôts directs pesant sur les ménages ont progressé moins vite qu'en 1986, mais plus vite que leur revenu. La croissance des impôts sur le revenu reste vive, malgré les allègements fiscaux intervenus en 1987, en raison notamment du prélèvement de 0,4 % sur le revenu imposable décidé dans le cadre du financement de la Sécurité Sociale. L'impôt sur le bénéfice des sociétés ralentit en 1987, avec la baisse du taux des acomptes. Les recettes de TVA croissent fortement en raison de la bonne tenue de la consommation des ménages, et en particulier des achats de produits fortement taxés.

Le relèvement des taux de cotisations (plan d'urgence) ainsi que celui du plafond de la Sécurité Sociale ont

soutenu la croissance des cotisations sociales qui est finalement plus forte que celle de la masse salariale brute.

Le plan de rationalisation des dépenses de l'assurance maladie a permis le recul, en termes réels, des prestations versées par la CNAM. L'ensemble des prestations sociales versées par les administrations publiques est en net ralentissement.

La masse salariale versée par les administrations publiques croît moins que les prix en 1987. Les hausses de traitement des fonctionnaires assurent une légère augmentation du pouvoir d'achat de la rémunération moyenne des personnels en place compte tenu des progressions de carrière, tandis que l'embauche ralentit nettement.

1. Les dépenses des administrations publiques

a. Les prestations sociales

Les prestations sociales versées par les administrations publiques poursuivent en 1987 leur décélération 1/. Les versements effectués par les organismes de Sécurité Sociale enregistrent les effets du plan de rationalisation des dépenses de l'Assurance maladie ("plan Seguin"). Ceux-ci, évalués aux environs de 10 milliards de francs, permettent la quasi-stagnation des versements de la CNAM (+ 1,1 % après 6,9 %). Les prestations versées par les autres caisses progressent également moins vite en 1987 qu'en 1986, à l'exception de celles des ASSEDIC qui s'accroissent après avoir baissé en 1985 et 1986.

1/ Etat - Sécurité Sociale - Collectivités Locales...

Les prestations sociales dans les comptes de la Nation

A - Sécurité Sociale

Le sous-secteur institutionnel : Administrations de sécurité sociale (S63) se compose :

- a. des régimes d'assurance sociale (régime général, régime d'indemnisation de chômage, régime agricole...). Les régimes organisés directement par les employeurs ne font pas partie de ce sous-secteur institutionnel (retraites des agents de l'Etat, de l'EDF-GDF, SNCF, RATP) ;
- b. des organismes dépendant des assurances sociales. C'est le cas notamment des hôpitaux publics ou privés participant au service public hospitalier (PSPH). Ceux-ci font l'objet d'un budget global et sont financés à ce titre par une dotation globale de fonctionnement, considérée comme un mouvement interne au secteur sécurité sociale. Ces flux ne sont donc pas classés en prestations sociales versées par la sécurité sociale aux ménages. Ces hôpitaux sont considérés principalement comme des producteurs de services non marchands et leur production est reprise en consommation finale des administrations.

B - Les prestations sociales

Les prestations se décomposent dans le système élargi de comptabilité nationale en trois opérations :

- R641 : Prestations sociales liées à un circuit d'assurances sociales.
Les régimes verseurs sont les régimes d'assurances sociales et les mutuelles. Leurs ressources principales sont constituées par des cotisations sociales obligatoires.
- R642 : Prestations directes d'employeurs.
Ce sont des prestations versées par des employeurs par l'intermédiaire d'un régime d'assurance sociale qu'ils organisent eux-mêmes pour leurs propres salariés. C'est le cas notamment des pensions des agents de l'Etat.
- R643 : Autres prestations.
Elles sont accordées par les administrations publiques et privées. Elles correspondent à l'intervention sociale des pouvoirs publics, financée essentiellement par l'impôt, et à celle des organismes de bienfaisance privés.

Dans les comptes nationaux les prestations sont rattachées à l'unité qui en a la charge financière même si c'est un autre organisme qui les verse pour le compte de cette unité. La distinction R641/R643 vise à bien séparer les prestations financées par un circuit de cotisations sociales, des prestations financées par l'impôt (dans le cas de l'Etat).

Cette convention a deux conséquences majeures :

- a. sur les allocations versées par l'UNEDIC
 - Celles versées au titre du Fonds de Solidarité et au titre des pré-retraites Etat (Allocation spéciale FNE, allocation Contrat-Solidarité-Démission, allocation pré-retraite progressive et allocations complémentaires) sont à la charge des administrations publiques. Elles sont donc retracées en emploi de celles-ci (Opération R643).
 - Celles versées au titre des allocations chômage et des garanties de ressources sont financées par l'UNEDIC et retracées en emploi des administrations de sécurité sociale (opération R641).
- b. sur les prestations servies par la CNAF
Elles regroupent, outre les prestations versées par le régime général, celles de tous les autres régimes accordant des prestations familiales en Métropole (régimes minier, spéciaux et agricoles).

Prestations sociales versées par les administrations publiques								
Evolutions annuelles en %								
	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987
Evolutions en francs courants	16,4	19,1	20,0	12,0	10,4	8,5	7,1	5,2
Evolutions en termes réels (*)	2,7	5,6	7,6	2,2	2,7	2,6	4,6	2,1

(*) déflatées par l'indice des prix à la consommation des comptes trimestriels

Mesurée en termes réels, la décélération des prestations par rapport à 1986 paraît encore plus nette. Mais le ralentissement des prix en 1986, d'une ampleur mal anticipée, avait permis cette année là des gains de pouvoir d'achat bien supérieurs à la tendance des dernières années, les revalorisations étant basées sur des prévisions d'inflation. En 1987, le phénomène inverse s'est produit avec une hausse des prix supérieure à celle ayant servi au calcul des revalorisations de prestations, des mesures de rattrapage interviennent donc au début de 1988.

Prestations versées aux ménages								
1986					1987			
MA	GA	GStI	GStII		GStI	GStII	GA	MA
7,0	7,7	6,4	1,3	Régime général	1,3	2,1	3,4	3,8
6,9	6,6	5,4	1,2	<i>dont : CNAM</i>	-3,8	6,3	2,5	1,1
4,6	11,0	11,9	-0,9	<i>CNAF</i>	4,4	-5,6	-1,2	2,2
9,1	7,1	4,2	2,9	<i>CNAV</i>	5,4	3,0	8,4	8,5
-0,3	-1,1	0	-1,1	ASSEDIC	2,9	1,2	4,1	2,7
10,3	8,9	5,1	3,8	Régimes particuliers de salariés	4,2	5,0	9,2	8,8
5,5	4,7	3,0	1,7	Régimes de non salariés	3,1	1,9	5,0	4,7
7,0	6,9	5,1	1,8	Ensemble Sécurité Sociale (R641)	2,4	2,9	5,3	5,3
4,4	3,5	1,0	2,5	Prestations directes d'employeurs (R642)	1,2	3,2	4,4	3,1
8,7	5,8	3,5	2,3	Autres prestations (R643)	3,5	3,1	6,6	7,0
6,8	6,3	4,4	1,9	Total des prestations reçues par les ménages	2,4	3,0	5,4	5,1
2,4	1,9	0,8	1,1	Prix à la consommation	1,9	1,0	3,0	3,0

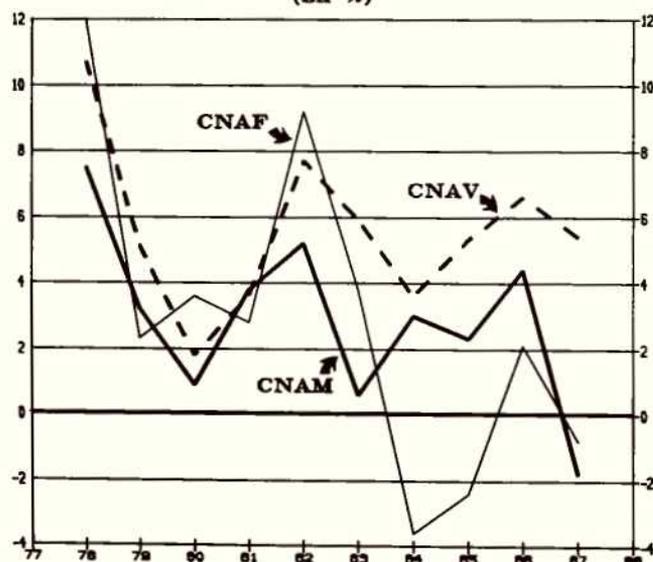
Structure et évolution des prestations maladie (hors hospitalisation)

	% du total en 1986	évolution en %	
		1986/1985	1987/1986
Honoraires	44,3	9,6	3,9
dont : - Honoraires médicaux	28,1	8,7	4,8
- Honoraires dentaires	7,6	7,2	1,8
- Auxiliaires médicaux	8,5	14,9	2,6
Analyses (biologie)	6,1	12,1	4,6
Pharmacie	26,8	10,3	-4,5
Optique orthopédie	2,1	9,3	2,6
Autres soins de santé (cures, soins à domicile...)	7,3	10,7	0,1
Indemnités journalières	13,4	2,0	-6,2
Prestations maladie (hors hospitalisation)	100,0	8,9	0

Les prestations versées par la CNAM stagnent en 1987 (hors hospitalisation sans budget global). En termes réels, elles baissent, ce qui ne s'était jamais produit au cours des dix dernières années. L'absence d'épidémie en début d'année, puis dès le deuxième trimestre une montée en charge plus rapide et plus forte que prévu du "plan Seguin", ainsi que des modifications de comportements qui lui sont sans doute imputables, expliquent ce freinage. Le remboursement effectif à 40 % des spécialités pharmaceutiques à vignette bleue, ainsi que la suppression de la 26ème maladie sont les mesures dont les effets ont été les plus massifs.

Les médecins généralistes ont réduit le montant moyen de leur prescription et les dépenses de médicaments présentées au remboursement par les ménages ont baissé sur les dix premiers mois de l'année (- 4 %). Le taux moyen de remboursement a ainsi reculé de 6,5 points en 1987. Au total, le poste pharmacie des prestations de la CNAM baisse en 1987.

Taux de croissance annuel du pouvoir d'achat des prestations sociales (En %)



Les prestations au titre d'honoraires médicaux progressent faiblement malgré la revalorisation des tarifs (+ 3,2 %). Là aussi des modifications de comportement ont joué : les ménages ont limité leur recours aux visites des généralistes, et l'activité de ces derniers a baissé en 1987 (celle des spécialistes ayant au contraire augmenté).

Les dépenses d'hospitalisation (hors budget global) ralentissent également en raison d'une faible revalorisation des tarifs (+ 2,3 %), et d'une diminution du nombre des journées d'hospitalisation (- 3 %). Ce ralentissement a cependant été limité par une déformation de la structure des tarifs des journées présentées au remboursement.

Les prestations familiales versées par la CNAF progressent deux fois moins vite qu'en 1986 (2,2 % après + 4,6 %) 1/.

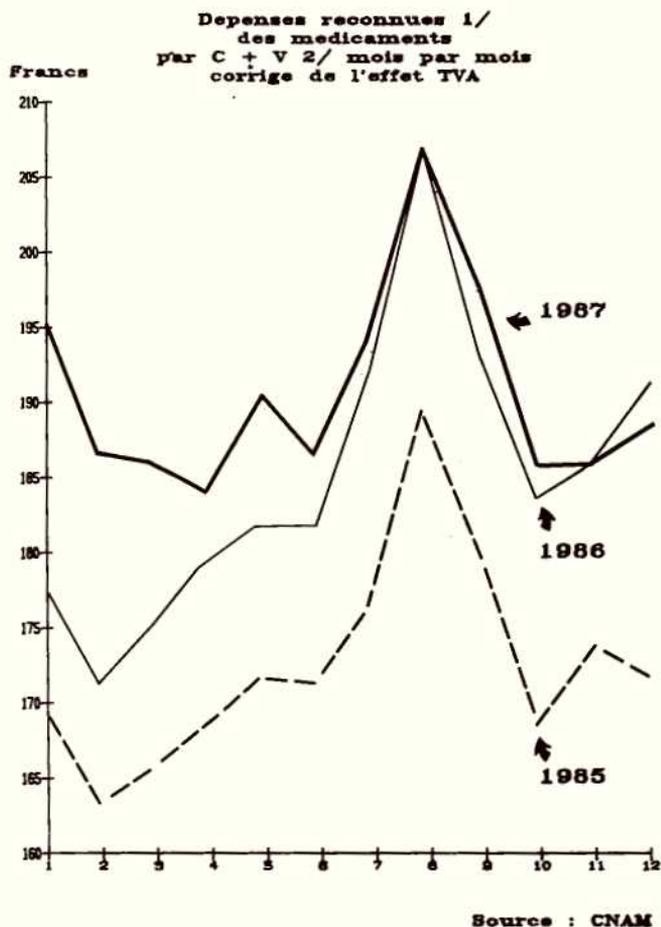
1/ Ces dépenses représentent les prestations familiales versées pour le compte de l'ensemble des régimes (Régimes général, spéciaux, agricoles).

Même si 1985 et 1986 avaient été perturbées par les effets du décalage des paiements fin 1985, ce freinage reste significatif. Il correspond à une baisse du pouvoir d'achat de la base mensuelle des allocations familiales : - 2 % en moyenne annuelle 1987, avec une seule revalorisation, de 1 %, en juillet 1/. La sortie plus tardive des jeunes du système scolaire et la création des stages "emploi-jeune" atténuent, mais n'annulent pas les effets modérateurs des évolutions démographiques sur les prestations familiales. Par ailleurs, les dépenses des lois "familiales" de janvier 1985 et décembre 1986 (allocation pour jeune enfant, allocation parentale d'éducation,...) connaissent une montée en charge plus lente que prévu. A l'inverse, l'allocation de parent isolé poursuit une forte croissance.

Les prestations versées par la CNAV restent sur une croissance soutenue. Trois facteurs ont cependant provoqué un certain ralentissement en 1987. Les flux de bénéficiaires provenant du système de la garantie de ressources sont en régression. La croissance du nombre des retraités s'est atténuée. Enfin les revalorisations ont été inférieures à la hausse des prix (+ 2,6 % en moyenne annuelle). C'est également le cas pour les pensions versées par les administrations publiques. Celles concernant les régimes complémentaires ont été plus importantes. Les prestations versées par ces derniers connaissent une forte croissance en 1987.

Les prestations versées par les ASSEDIC progressent en 1987 après trois années de baisse. Les garanties de ressources poursuivent pourtant leur repli avec le départ en retraite des bénéficiaires. Mais ce recul est plus que compensé par une forte croissance des allocations chômage. Celle-ci s'explique en partie par le comportement des entreprises qui ont davantage recours, pour des raisons financières, aux licenciements des personnels de plus de 55 ans (générateurs d'allocations versées par les ASSEDIC) qu'à leur mise en pré-retraite. Par ailleurs, le pouvoir d'achat des prestations de chômage est préservé en 1987 grâce à deux revalorisations de l'allocation de base (1,9 % en avril et 1,7 % en octobre).

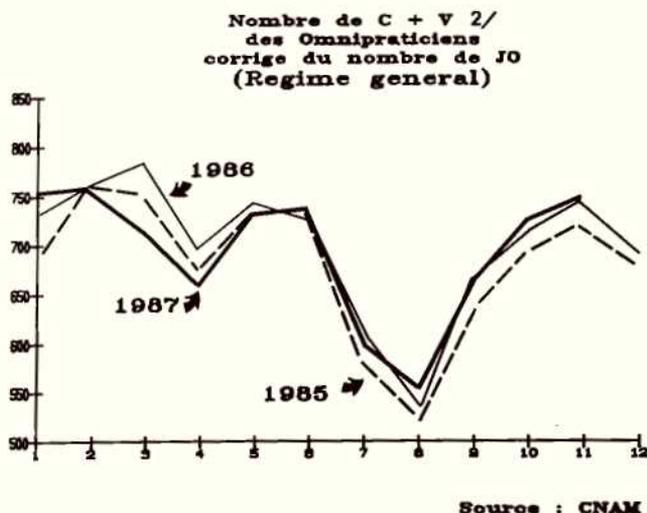
Effet du "plan Seguin" sur les consommations de pharmacie



1/ Dépenses reconnues = Remboursements redressés du taux de ticket modérateur

2/ C + V = Consultations + visites (actes prescripteurs)

Effet du "plan Seguin" sur les consultations (En milliers/mois)



1/ La revalorisation du 1-1-1988 intègre 1,2 % de mise à niveau.

b. Les salaires versés par les administrations publiques

En 1987, les fonctionnaires ont bénéficié de plusieurs mesures de revalorisation de leur traitement, alors qu'aucune ne leur avait été accordée au titre de l'année 1986.

Le calendrier initial de ces mesures a été modifié en cours d'année, et leur impact accru.

Calendrier des mesures générales sur les traitements de la fonction publique						
Evolution en %						
	1987					
	mars	mai	août	nov.	GA	MA
Envisagé	0,6	-	0,5	0,6	1,7	0,8
Réalisé	0,6	1,0 *	0,5	-	2,1	1,4

* / Effectif sur la paie de novembre. Le rappel de 6 mois est versé en décembre

Evolution de l'indice brut INSEE des traitements dans la fonction publique (moyennes annuelles)		
	1986	1987
Mesures générales	0,00	1,4
Mesures catégorielles	0,31	0,4
Effet report	2,13	-0,6
Rappel février 1986	0,64	-
Augmentation de 2 points à partir de février 1986	0,58	-
Indice INSEE	3,66	1,15

De plus des augmentations catégorielles ont été accordées : revalorisation de carrière pour les instituteurs, attribution de points d'indice aux catégories C et D. Au total, les mesures générales et catégorielles représentent 1,8 point de hausse pour l'indice des traitements bruts.

Cependant, la croissance de cet indice est atténuée par l'effet "déport" du rappel perçu en février 1986. En effet, à cette date les fonctionnaires avaient bénéficié d'un rappel de traitement correspondant à l'attribution rétroactive depuis le 1er janvier 1985 de deux points d'indice supplémentaires. Ce versement est affecté, dans le calcul de l'indice, au mois de février 1986.

Ne se reproduisant pas en 1987, il induit mécaniquement un effet à la baisse de 0,6 point sur l'évolution de l'indice en 1987.

Les évolutions de salaires dans la fonction publique. Quelques problèmes de mesure.

1. Masse salariale servant de référence dans les négociations dans la fonction publique

Les évolutions servant de référence aux négociations salariales dans la fonction publique reposent sur des conventions différentes de celles de la comptabilité nationale :

la "masse Toutée" reprend, comme l'indice INSEE, les mesures générales et catégorielles. Mais la période de référence est l'année budgétaire. Ainsi les deux points d'indice versés en février 1986 au titre de l'année 1985 sont-ils comptabilisés dès 1985. En comptabilité nationale, comme pour l'indice INSEE des traitements, c'est la date de versement qui est retenue. L'évolution de la masse Toutée en 1986 est ainsi inférieure à celle de l'indice de traitement (2,4 % contre 3,7 %). En 1987 au contraire, elle est supérieure (de l'ordre de 1,9 % 1/ contre 1,15 %), car elle n'intègre pas d'effet déport lié à cette mesure de février 1986 ;

1/ En outre le chiffrage des mesures catégorielles est légèrement différent, les champs n'étant pas exactement comparables.

Les effectifs des administrations publiques s'accroissent légèrement en 1987 (+ 0,2 %).

On dispose donc d'un indicateur de la masse salariale à structure constante (indice de traitement x effectifs). Cet indicateur sommaire présente un biais par rapport aux chiffres de la comptabilité nationale.

Les comptes trimestriels, à partir d'un traitement plus détaillé et de l'observation de séries sur longues périodes, permettent une évaluation de ce biais pour 1987 (+ 0,4 point après - 0,3 point). Selon cette estimation, la croissance de la masse salariale brute versée par les administrations publiques serait en net ralentissement en 1987 (+ 1,7 % après + 5,2 %).

Masse salariale versées par les administrations publiques										
Indicateur et évaluations de Comptabilité Nationale										
	Evolution en %									
	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987
Indice de traitement	10,7	10,5	13,6	13,0	11,5	9,1	7,4	4,6	3,6	1,15
Effectifs adm. publiques	2,9	1,7	1,6	2,0	2,6	2,3	1,5	2,7	1,9	0,2
Biais	0,7	1,5	0,8	1,1	1,6	-0,1	0,4	-0,3	-0,3	0,4*
Masse salariale au sens de la Comptabilité Nationale	14,7	13,8	16,1	16,4	15,9	11,6	9,4	7,1	5,2	1,7*

*Estimations comptes trimestriels

à cette évolution de la masse Toutée, il convient d'ajouter un terme de "GVT positif" pour arriver à la rémunération moyenne des personnels en place (RMPP). Ce terme représente l'effet annuel des promotions et avancements de carrière du personnel présent. La masse salariale ainsi obtenue reste à effectifs permanents d'une année sur l'autre et de ce fait non représentatifs de la masse salariale versée. En effet, par construction les personnes en place sont légèrement moins anciennes que l'ensemble en début de période, pour se retrouver plus anciennes en fin de période. L'évolution de la RMPP serait en 1987 de l'ordre de 3,5 % ce qui correspond pour les "présents-présents" à une légère amélioration du pouvoir d'achat en moyenne. La masse Toutée, comme l'indice INSEE mais avec une moindre ampleur, enregistre au contraire une perte de pouvoir d'achat.

pour arriver à la masse salariale à effectifs constants, ou rémunération moyenne payée par l'employeur, il faudrait en outre intégrer un autre terme dit "GVT entrées-sorties", qui mesure l'effet de la variation de structure des effectifs : par exemple le remplacement d'un départ en retraite par l'arrivée d'un jeune en début de carrière fait baisser la rémunération moyenne payée par l'employeur. Dans la fonction publique, le GVT entrées-sorties est actuellement négatif.

2. Evolutions en glissement ou en moyenne

Les évolutions de l'indice des traitements ont été présentées en moyenne annuelle. En glissement annuel (c'est à dire en évolution de décembre sur décembre) le résultat est très différent : + 8,5 % au lieu de 2,1 %. Cette croissance n'est cependant pas très significative : - elle résulte d'un effet de calendrier. La décision de revoir l'échéancier des hausses ayant été prise en novembre, l'augmentation de 1 % n'a pu être effective que sur la paie de novembre, et un rappel de six mois a été versé fin décembre. Le mois de décembre, référence du calcul du glissement annuel est donc bien supérieur à un mois "normal" (novembre 1987 ou janvier 1988). L'augmentation "permanente" de l'indice peut être mesurée de décembre 1986 à novembre 1987. Elle n'atteint plus alors que 2,5 %, ce qui est inférieur à la hausse des prix. Une mesure effectuée de janvier 1987 à janvier 1988 éliminerait également le point exceptionnel de décembre. Elle aurait en outre pour conséquence d'éliminer du glissement de prix utilisé pour le calcul du pouvoir d'achat le fort indice de janvier 1987.

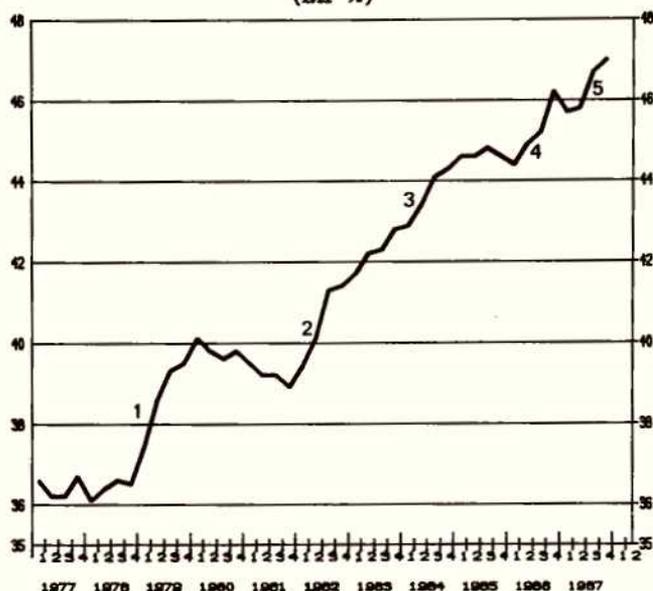
Signalons par ailleurs que les glissements calculés à partir des comptes trimestriels, sont des glissements annuels-trimestriels : 4ème trimestre 1987/quatrième trimestre 1986. Les résultats sont donc encore différents, un mois exceptionnel comme décembre, se retrouve encore, mais de manière atténuée dans le glissement annuel 1987.

2. Les recettes des administrations publiques

a. Les cotisations sociales

Les cotisations sociales reçues par les administrations publiques ne ralentissent pratiquement pas en 1987 (+ 5,1 % en moyenne annuelle après + 5,5 %). Dans le même temps, la masse salariale brute reçue par les ménages décélère, elle, nettement (+ 2,5 % après + 4,2 %).

Rapport des cotisations sociales sur la masse salariale *
(En %)



* Cotisations sociales sur salaires (R621+R622)/
Masse salariale brute reçue par les ménages

1/- Hausses des cotisations

- . vieillesse : janvier 1979
- . chômage : mars 1979
- Déplafonnement de l'assurance maladie
janvier-août 1979
janvier 1980

2/- Hausses des cotisations

- . maladie : novembre 1981
- . chômage : novembre 1982
- Déplafonnement de l'assurance maladie
novembre 1981

3/- Hausses des cotisations

- . vieillesse : janvier 1984
- . chômage : juillet 1983
avril 1984

4/- Hausses des cotisations

- . chômage : juillet-novembre 1985
- . vieillesse : août 1986

5/- Hausses des cotisations

- . vieillesse : juillet 1987
- . maladie : juillet 1987

Cette divergence, déjà observée dans le passé (voir graphique) mais particulièrement marquée en 1987 appelle plusieurs précisions :

- sur la masse salariale :

la masse salariale brute totale reçue par les ménages, si elle présente un avantage de simplicité, n'est pas l'indicateur le plus pertinent pour comprendre l'évolution de l'ensemble des cotisations. Il faudrait en effet calculer une masse salariale de référence pour chaque caisse de chaque régime afin d'en approcher l'assiette, et éviter ainsi d'occulter les effets de structure liés à des différences de taux et de champ. Ceci est particulièrement vrai en 1986 et 1987, années pour lesquelles apparaissent de fortes divergences entre les masses salariales versées respectivement par les administrations, les entreprises nationales, les sociétés privées,... Ainsi par exemple, la masse salariale versée par les entreprises non financières non agricoles hors grandes entreprises nationales (ENFNA hors GEN), qui couvre une grande partie du champ du Régime Général, croît en 1987 sensiblement plus que la masse salariale totale reçue par les ménages (3,6 % contre 2,5 %).

- sur les hausses de cotisations :

plusieurs hausses de taux sont intervenues au cours des années 1986 et 1987, notamment au 1er juillet 1987 dans le cadre du "plan d'urgence" présenté par le

gouvernement 1/. Les relèvements des taux de l'assurance vieillesse et de l'assurance maladie décidés alors se seraient traduits selon la Commission des comptes de la Sécurité Sociale par un surcroît de recettes en 1987 de 4,5 milliards de francs pour le Régime Général (soit 0,7 point de croissance supplémentaire des cotisations de ce régime). A ce relèvement se sont ajoutés ceux des taux d'appel des régimes complémentaires en 1986 et 1987. Ces différentes hausses de taux induisent un différentiel de croissance entre cotisations et masse salariale.

- sur les relèvements du plafond de la Sécurité Sociale :
ceux-ci, quand ils sont plus importants que la croissance du salaire moyen par tête contribuent également à une croissance des cotisations plus rapide que celle de la masse salariale brute. En effet, les taux de cotisations sont plus élevés sur les salaires plafonnés. Ce mécanisme a joué en 1987, comme les années précédentes, avec un relèvement du plafond de 4,1 % en moyenne annuelle (contre + 3,3 % pour le salaire moyen par tête des ENFNA).
- sur les délais d'encaissements :
l'amélioration des délais d'encaissements par les URSSAF provoque également un léger surcroît de croissance des cotisations perçues en 1987 (+ 0,1 point).

Ces différents éléments permettent d'expliquer dans une large mesure la divergence cotisations/masse salariale. Une autre raison pouvant être évoquée, serait une possible sous-évaluation par les estimations actuelles (tirées des comptes trimestriels) de la masse salariale perçue par les ménages en 1987. Mais seule la connaissance ultérieure des séries de comptabilité nationale annuelle permettra de se prononcer sur ce point.

Cotisations reçues par les APU										
Part en % dans le total en 1986		1986				1987				
		GStI	GStII	GA	MA	GStI	GStII	GA	MA	
63,9	cotisations employeurs	2,3	3,2	5,5	4,4	-0,2	4,3	4,1	3,7	
27,8	cotisations salariés	2,9	5,5	8,4	8,0	2,5	5,4	7,9	8,2	
8,3	cotisations non-salariés	-3,5	5,4	1,9	6,0	-1,3	6,5	5,2	5,9	
100	Total	1,9	4,0	5,9	5,4	0,5	4,8	5,3	5,2	
Evolution de la masse salariale brute reçue par les ménages		1,8	0,9	2,7	4,2	1,4	2,1	3,5	2,5	
Evolution des prix à la consommation (comptes trimestriels)		0,8	1,1	1,9	2,4	1,9	1,0	2,9	3,0	

Les cotisations à la charge des employeurs n'ont pas connu depuis deux ans d'augmentation de taux 2/. Une nette rupture de tendance avait ainsi été observée dès 1986. L'écart entre masse salariale et cotisations à la charge des employeurs provient

1/ Le taux de cotisation à l'assurance vieillesse a été relevé de 0,7 point au 1er août 1986, puis de 0,2 point au 1er juillet 1987 ; celui de l'assurance maladie de 0,2 point au 1er juillet 1987.

2/ à l'exception des taux d'appel des régimes complémentaires et des taux de cotisations de la CNRACL.

essentiellement du relèvement du plafond. Celui-ci affecte les cotisations employeurs pour ce qui est du risque vieillesse et des allocations familiales (pour les salariés seules sont concernées les cotisations vieillesse).

Les cotisations à la charge des salariés augmentent plus qu'en 1986 (+ 8 % après 7,6 %) et a fortiori plus que les cotisations employeurs et plus que la masse salariale pour l'ensemble des raisons déjà évoquées. Les hausses de taux ont également touché les non salariés dont les cotisations sociales progressent au même rythme qu'en 1986 (+ 5,9 % après + 6 %). Finalement, le poids des cotisations à la charge des salariés dans le total des cotisations reçues par les administrations continue donc de s'accroître en 1987.

Structure des cotisations sociales reçues par les administrations publiques			
	1977	1981	1987
Cotisations employeurs (R621)	70,7	67,0	63,0
Cotisations salariés (R622)	22,6	25,3	28,6
Cotisations non salariés (R623)	6,8	7,7	8,4
Total (R62)	100,0	100,0	100,0

b. Les recettes fiscales

Plusieurs mesures importantes interviennent ou ont un impact en 1987 : allègement de l'impôt sur le revenu des ménages, baisse du taux de l'impôt sur les sociétés, réduction de certains taux de TVA et instauration d'un prélèvement de 0,4 % du revenu imposable dans le cadre du financement de la sécurité sociale.

Les impôts directs des ménages

Les impôts directs pesant sur les ménages progressent moins vite en 1987 qu'en 1986 (+ 5,5 % après + 7,6 % selon les estimations actuelles). Leur croissance reste supérieure à celle du revenu disponible brut des ménages (+ 3,9 %).

Les recettes perçues au titre des impôts sur le revenu ne ralentissent pas (+ 6,2 %, comme en 1986) et cela pour deux raisons essentielles. En comptabilité nationale, le prélèvement de 0,4 % pour le financement de la Sécurité Sociale est inclus dans les impôts sur le revenu, ce qui relève leur croissance de plus de deux points. Ensuite, le rendement de l'impôt sur le revenu des personnes physiques (IRPP) a été plus élevé que prévu en raison d'une sous-évaluation initiale des revenus perçus par les ménages en 1986. Par ailleurs, un facteur technique a pu renforcer ces deux effets : la mobilisation accrue des services du Trésor a conduit à une accélération des mises en recouvrement au cours de l'année.

Réduction à 42 % du taux de l'impôt sur les sociétés

La loi sur l'épargne du 17 juin 1987 ramène le taux de l'impôt sur les sociétés de 45 % à 42 % pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 1988. La baisse s'applique également aux acomptes échus au cours des mêmes exercices. Cette disposition permanente est complétée par une mesure conjoncturelle : le premier acompte échu à compter de la publication de la loi est réduit d'un montant égal à 3 % du bénéfice de référence.

L'impôt sur les sociétés donne lieu à versement de 4 acomptes, calculés sur le bénéfice précédent, payables avant le 20 des mois de février, mai, août, et novembre (en pratique : majoration de 10 % le 15 du mois suivant). Le solde est à verser avant le 15 avril de l'année suivante.

Considérons le cas d'une entreprise dont l'exercice coïncide avec l'année civile. L'application de la loi sur l'épargne a donc joué sur l'acompte d'août 87.

La liquidation de l'impôt sur les sociétés au titre de 1987 aura lieu le 15 avril 1988 au taux inchangé de 45 %. L'impôt dû sera donc égal à : (Bénéfice réalisé x 45 %) - Acomptes versés.

L'avantage de trésorerie pour les entreprises est de : (Bénéfice de référence) x 3 %, de la date de paiement du 3ème acompte à la date de paiement du solde, pour un montant de l'ordre de 6 milliards de francs.

Calcul des acomptes		
	Taux applicables au bénéfice de référence	
	avant juin 1987	après juin 1987
1er acompte : 20 fév.	10,0%	10,0%
2è acompte : 20 mai	12,5%	12,5%
3è acompte : 20 août	12,5%	9,5%
4è acompte : 20 nov.	10,0%	10,0%
Somme des acomptes versés	Bénéf. de réf. x 45,0%	Bénéf. de réf. x 42,0%

Ainsi ces effets ont masqué celui de la poursuite des allègements fiscaux (évalués à 13 milliards) : baisse uniforme de 3 % de l'impôt sur le revenu, abaissement de 65 à 58 % du taux marginal maximum d'imposition, extension de la décote aux familles. A l'inverse, le prélèvement de 0,4 % pour la sécurité sociale recouvré au premier trimestre a accru la charge fiscale (de 5 milliards) ainsi que l'instauration, dans le même cadre, d'un prélèvement de 1 % sur les revenus de capitaux mobiliers et immobiliers (0,95 milliard). Le solde de ces mesures a représenté trois points de baisse de l'impôt sur le revenu.

Les autres impôts directs des ménages progressent moins vite (+ 2,7 %), en net ralentissement par rapport à l'année précédente (7,6 %). La suppression de l'impôt sur les grandes fortunes (3,7 milliards de francs de recettes en 1986) explique plus de la moitié de cette décélération. Les impôts locaux (7,1 % après 7,6 %), ainsi que l'impôt sur le revenu des valeurs mobilières, stable en 1987, y contribuent également.

Les impôts directs des entreprises

Après deux années de fortes progressions (+ 16,9 % en 1985 et + 20,8 % en 1986), l'impôt sur le bénéfice des sociétés non financières devrait ralentir en 1987 (+ 11,3 %) : l'amélioration des résultats des entreprises s'est poursuivie, mais la baisse des taux intervenant dans le calcul des acomptes a permis aux entreprises de dégager un volant de trésorerie à partir de l'été 1987. Le profil de cet impôt est ainsi très marqué, avec un premier semestre en forte progression et un second semestre en recul.

La déductibilité des résultats de la provision pour congés payés réduit l'impôt sur les sociétés d'environ 1 milliard de francs.

La taxe sur la valeur ajoutée

Les recettes brutes perçues par l'Etat au titre de la TVA augmenteraient en 1987 (7,1 %) plus que ne le prévoyait la loi de finances initiale (la plus value est de 9,7 milliards). Deux raisons à cela : d'une part la consommation des ménages en valeur a augmenté plus que prévu (5,4 % au lieu de 4 %) ; d'autre part des modifications dans la structure de la consommation sont intervenues au bénéfice de produits fortement taxés, ce qui a permis une croissance plus rapide de la TVA que de la consommation.

Parmi ces produits fortement taxés vers lesquels s'est portée la consommation, figure l'automobile : 1987 a été une année de très fortes ventes, avec un taux de TVA de 33 % sur les trois premiers trimestres, puis de 28 %. Cette baisse de taux a d'ailleurs renforcé la croissance déjà forte des ventes. Par ailleurs, l'asujettissement, à compter du 1er novembre, des télécommunications accroîtra également les recettes de TVA.

Les impôts liés à la production (hors TVA)

Les impôts liés à la production connaissent une évolution modérée en 1987 (+ 5,7 % après + 8,6 %). Cette modération est d'abord le fait des taxes sur l'énergie. Celles-ci, augmenteraient de 4,9 % en 1987 (après 11,1 %) par le seul jeu de l'indexation habituelle et de l'effet en année pleine des relèvements décidés dans le cadre de la loi de finances pour 1986.

La loi de finances pour 1987 avait prévu un mécanisme d'allègement du poids de la taxe professionnelle supportée par les entreprises (évalué à 5 milliards de francs). Cet allègement consiste en une réduction générale des bases d'imposition de 16 % qui se substitue au dégrèvement de 10 % instauré en 1985.

Afin de ne pas pénaliser les collectivités locales, l'Etat a pris à sa charge ces pertes de recettes, en créant une dotation de compensation de la taxe professionnelle. En contrepartie, le montant des dégrèvements a également diminué. A partir de là, les prévisions - toujours délicates en cours d'année pour une taxe dont l'essentiel est payé en fin d'année 1/- envisageaient (dans les notes de juillet et décembre) une baisse des recouvrements nets de taxe professionnelle. Ces derniers devraient finalement augmenter (+ 3,1 %), même si leur progression est en retrait par rapport à celle de 1986 (+ 6,2 %).

Par ailleurs, les entreprises ont bénéficié en 1987 de l'effet de réduction de moitié du taux d'imposition de la taxe sur les frais généraux (soit un coût de 1,2 milliards de francs pour l'Etat).

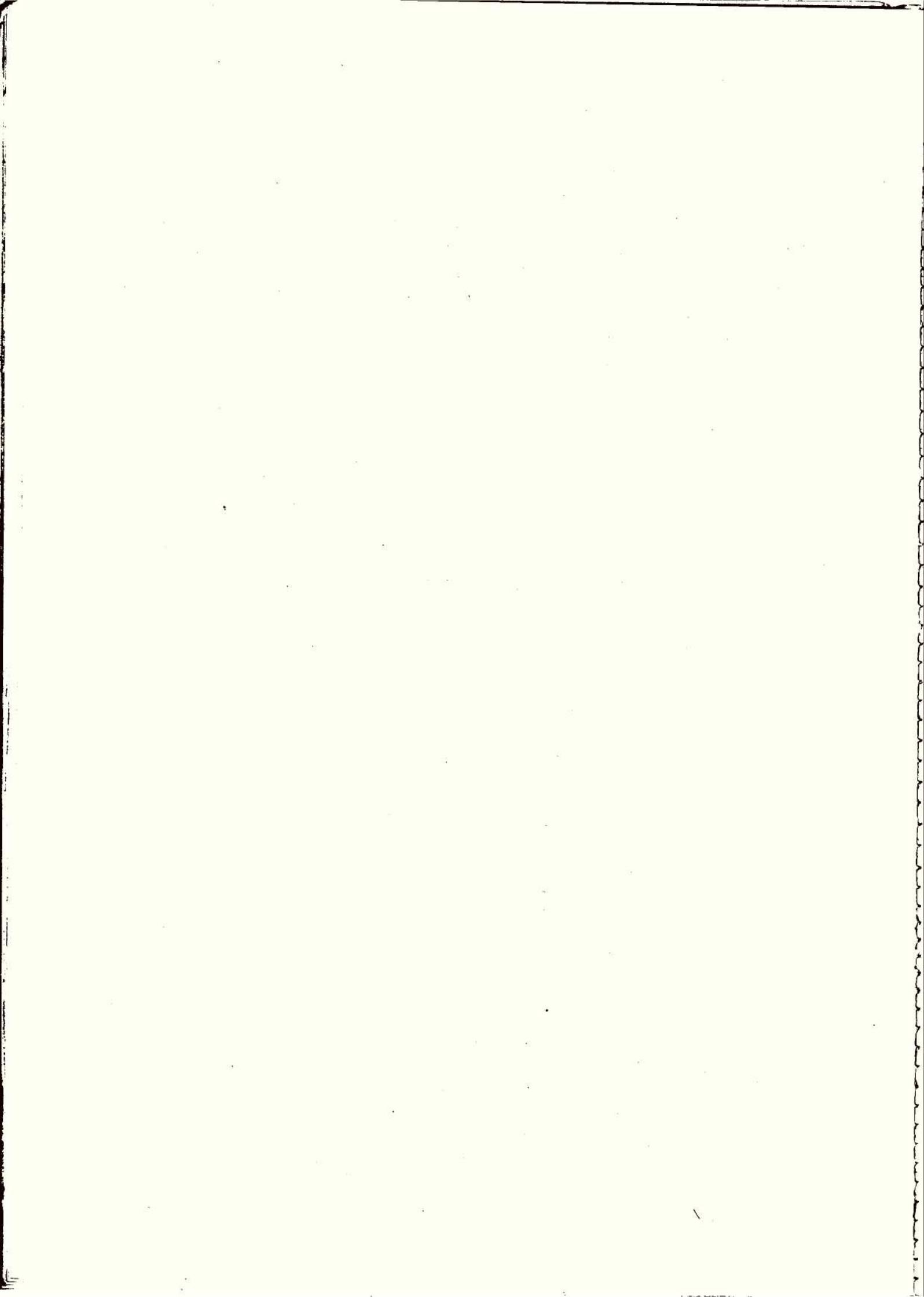
Les impôts versés par l'ensemble des agents progressent de + 6,2 % en 1987. Cette évolution résulte de rendements plus élevés que prévu : croissance et structure de la consommation pour la TVA, effets de la sous-évaluation des revenus de 1986 pour l'impôt sur le revenu. Le PIB total en valeur croît de 4,7 % en 1987 (+ 7,0 % en 1986). Ce ralentissement reflète celui du prix du PIB. Le taux de pression fiscale obtenu en rapportant la masse des impôts versés par l'ensemble des agents au PIB en valeur atteindrait ainsi en 1987 le niveau de 25,7 % soit 0,3 point de plus qu'en 1986. Les cotisations sociales, autre composante des prélèvements obligatoires, augmentent de 5,1 % en 1987 en raison notamment de la hausse des taux dans le cadre des mesures d'urgence pour le financement de la sécurité sociale. La part des cotisations sociales dans le PIB total passe de 19,0 % en 1986 à 19,1 % en 1987. Compte tenu de ces évaluations provisoires, le taux de prélèvements obligatoires s'établirait 0,3 à 0,4 point au-dessus de son niveau de 1986.

Les recettes fiscales étant supérieures aux prévisions et les dépenses bien maîtrisées, le déficit budgétaire serait inférieur au déficit initialement prévu.

1/ La taxe professionnelle est payée en une seule fois en fin d'année par les petites et moyennes entreprises. Les grandes entreprises versent un acompte en juin puis le solde en novembre.

Impôts reçus par les administrations publiques en évolution et en niveau

Part en %8 en 1986		Evolution en %						Niveau en Mds de F	
		1986			1987			1986	1987
		86.I	86.II	MA	87.I	87.II	MA		
62.2	Impôts liés à la production			6,5			6,5	815,5	868,7
36.3	- TVA budgétaire brute	3,7	-0,6	5,0	6,4	2,0	7,1	475,5	509,3
16,5	- Impôts sur les produits	3,3	7,1	9,4	2,1	1,8	6,6	216,3	230,5
	<i>dont TIPP + CNE</i>	3,1	7,2	11,1	3,5	-2,8	4,9	95,1	99,7
3,4	- Impôts sur les salaires	1,4	4,1	8,4	-0,4	7,4	5,3	45,1	47,5
6,0	- Autres impôts liés à la production	3,3	7,9	6,8	2,5	-5,5	3,5	78,6	81,4
	<i>dont taxe professionnelle</i>			6,2			3,1	60,1	62,0
37,8	Impôts courants sur le revenu, le patrimoine et le capital			10,7			5,9	495,0	524,3
7,5	- Impôts sur le bénéfice	20,2	-0,2	20,2	15,0	-6,0	11,3	98,8	109,9
	<i>dont SQS non financières</i>	18,8	-1,3	20,8	17,8	-9,9	11,3	77,8	86,6
17,3	- Impôts sur le revenu des ménages	13,5	1,2	6,3	4,2	2,5	6,2	226,7	240,9
11,6	- Autres impôts sur le revenu et le patrimoine	3,9	0,8	8,7	1,1	2,0	2,4	151,4	155,0
	<i>dont taxes locales</i>	6,1	-1,8	7,6	4,0	7,5	7,1	90,1	96,6
1,4	- Impôts en capital			45,8			1,9	18,1	18,5
100	Total recettes fiscales			8,0			6,3	1.310,5	1.393,0



V - Les prix et les salaires

Malgré l'arrêt de la baisse des prix énergétiques et l'achèvement de la libération des prix des services du secteur privé, la hausse des prix de détail reste modérée en 1987 (+ 3,1 % après + 2,1 %). Hors énergie, elle marque un net ralentissement (+ 3,3 % après + 4 %) grâce à la faible croissance des prix des produits industriels et alimentaires. La hausse des prix des services privés a été forte mais a surtout joué en début d'année (+ 0,9 % en janvier 1987 pour l'indice d'ensemble).

Le taux de salaire horaire ouvrier connaît une progression assez régulière de l'ordre de 0,8 % par trimestre. En pouvoir d'achat, son évolution est donc moins régulière. Il recule en début d'année quand la hausse des prix est soutenue, puis progresse ensuite. En moyenne annuelle, il stagne (+ 0,1 %).

Le prix des importations qui avait fortement baissé en 1986 en raison de la

baisse du cours du dollar et du prix de l'énergie est pratiquement stable en 1987 (- 0,8 % après - 13,8 %).

Le coût unitaire de production de l'ensemble des entreprises non financières s'accroît en 1987 après avoir stagné en 1986. Mais l'année 1986 avait bénéficié de la baisse du coût unitaire des consommations intermédiaires, qui ne se reproduit pas en 1987. Cette année, l'élément déterminant est la modération du coût salarial unitaire. Il baisse dans l'industrie manufacturière en raison de forts gains de productivité combinés à des hausses limitées des taux de salaires.

Les prix de production, qui ralentissent hors énergie, augmentent cependant plus que les coûts unitaires. Les marges ainsi dégagées ont été plus importantes sur la production exportée que sur celle destinée au marché intérieur.

1. Les prix à l'importation

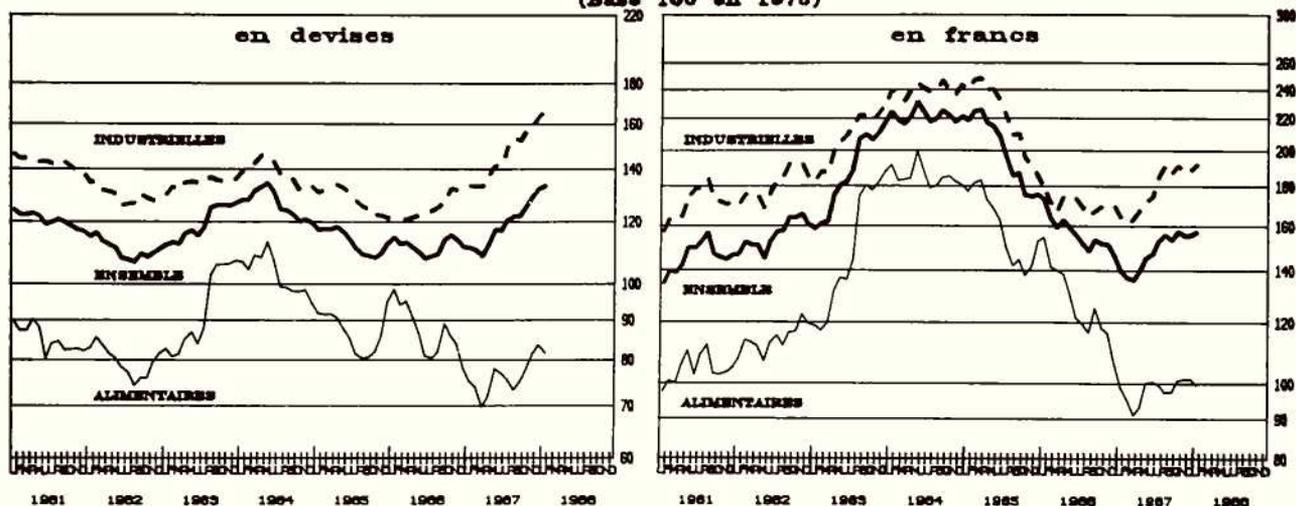
Le prix des importations tend à se stabiliser en 1987 (- 0,8 %) après une forte baisse en 1986 (- 13,8 %).

Après un recul de 3 % au premier trimestre, l'ensemble des prix internationaux des matières premières importées exprimé en devises a entamé un mouvement de hausse ininterrompu jusqu'à la fin de l'année en raison de la progression des prix des matières premières industrielles (17 % en moyenne annuelle).

En dépit d'une stabilisation depuis l'été, due principalement au fléchissement des prix des textiles, les prix des matières premières industrielles d'origine végétale n'ont jamais été aussi élevés, l'activité industrielle faisant appel à ces produits (textiles, caoutchouc, pâte à papier, bois tropicaux) étant particulièrement soutenue. De même la reprise de l'activité dans la sidérurgie au deuxième trimestre a marqué le point de départ du redressement des prix des matières premières industrielles minérales.

La tendance à la baisse des prix des matières premières alimentaires depuis l'automne 1986, due à la chute des prix des denrées tropicales, s'est poursuivie jusqu'à l'automne puis s'est inversée grâce aux prix des oléagineux, soutenus par un meilleur équilibre entre l'offre et la demande.

**Indice INSEE des prix internationaux des
matières premières importées par la France**
(Base 100 en 1975)



Cette année, la dépréciation du dollar américain (- 13 %), malais (- 11 %), australien (- 9,9 %) et de la livre sterling (- 3 %) a allégé globalement le coût de nos importations de matières premières, exceptées pour celles de matières premières industrielles végétales.

Le prix des importations de produits agricoles baisse fortement (- 7,7 %) en raison de l'évolution du cours des matières premières alimentaires (cf supra).

La baisse du dollar explique celle du prix des importations d'énergie alors que le prix du baril se redresse (18,2 \$ en 1987 contre 15,2 \$ en 1986 pour le pétrole brut importé par la France).

La modération de la croissance du prix des importations de produits manufacturés (+ 0,3 % en 1987 après - 3,2 % en 1986) est largement due aux produits primaires : minerais ferreux et non ferreux ont vu leurs cours (en francs) baisser en moyenne annuelle, malgré une reprise pour les non-ferreux à partir du deuxième trimestre. La baisse du prix des biens de consommation provient pour une bonne part de celle des produits du textile et de l'habillement. Par contre, les prix à l'importation des biens d'équipement professionnels et ménagers ainsi que de l'automobile connaissent une certaine croissance (respectivement + 1,1 %, + 2,9 % et + 1,6 %) faisant suite, pour les deux premiers, à une légère baisse en 1986.

2. Les salaires

Le taux de salaire horaire ouvrier connaît une progression assez régulière, de l'ordre de 0,8 % par trimestre, en 1987. Cette régularité infra-annuelle observée depuis 1984, correspond au développement de la programmation des hausses de salaires sur l'année, ou une partie de l'année, en fonction d'une prévision d'inflation.

En contrepartie, des inflexions peuvent apparaître sur le pouvoir d'achat quand l'indice des prix évolue de manière importante ou imprévue. Ainsi, en 1986 la hausse des prix avait été surestimée dans les premières prévisions, ce qui a permis des gains de pouvoir d'achat. Ce n'est pas le cas en 1987 : les prévisions initiales de prix ont été revues à la hausse en cours d'année, et même si un ralentissement des prix est intervenu au second semestre sans que le taux de salaire ne décélère, le pouvoir d'achat du taux de salaire horaire ouvrier est juste maintenu en moyenne annuelle (+ 0,2 %).

Si l'on raisonne en glissement et non plus en moyenne annuelle, les résultats apparaissent plus favorables. En effet, le taux de salaire horaire progresse alors un peu plus qu'en moyenne annuelle, mais surtout l'évolution des prix est plus modérée. On retient en effet les évolutions de prix sur les mêmes périodes que les évolutions de taux de salaires, c'est-à-dire aux dates de l'enquête du ministère du Travail. Le glissement annuel des prix est donc calculé de janvier 1987 à janvier 1988. En conséquence, la forte hausse de prix en janvier 1987 par rapport à décembre 1986 (+ 0,9 %) n'intervient pas, alors qu'elle est prise en compte dans l'évolution en moyenne annuelle (et qu'elle pesait sur le glissement 1986). Ainsi, en glissement annuel, le pouvoir d'achat du taux de salaire horaire, qui avait peu progressé en 1986 (+ 0,3 %), s'accroît sensiblement en 1987 (+ 1,1 %).

Taux de salaire : évolution en glissement et en moyenne trimestriels											en %	
1986							1987					
86.1	86.2	86.3	86.4	GA	MA		87.1	87.2	87.3	87.4	GA	MA
Glissements trimestriels						Taux de salaire horaire ouvrier 1/ Prix de détail 2/ Pouvoir d'achat du TSH	Glissements trimestriels					
0.9	1.0	0.7	0.6	3.3	1.0		0.8	0.8	0.8	3.5		
0.4	0.7	0.7	1.2	3.0	0.8		0.6	0.5	0.4*	2.4		
0.5	0.3	0.0	-0.6	0.3	0.2		0.2	0.3	0.4	1.1		
Moyennes trimestrielles						Taux de salaire horaire ouvrier Prix de détail Pouvoir d'achat du TSH	Moyennes trimestrielles					
1.0	1.0	0.9	0.7	4.2	0.8		0.9	0.8	0.8	3.3		
0.1	0.7	0.6	0.7	2.7	1.2		0.8	0.6	0.5	3.1		
0.9	0.3	0.3	0.0	1.5	-0.4		0.1	0.2	0.3	0.2		
1/ Source ministère du Travail - Enquête ACEMO - Chiffres bruts						* : prévisions						
2/ Prix aux dates de l'enquête ACEMO (janvier-avril-juillet-octobre)												

Au cours de l'année 1987, le SMIC a été augmenté deux fois : au 1er mars (+ 2,4 %) du fait de la forte hausse des prix de janvier, puis au 1er juillet (+ 1 %) en fonction de l'indice des prix du mois de mai. La clause de participation à la croissance économique n'a pas joué, le pouvoir d'achat du taux de salaire horaire n'ayant pas progressé entre avril 1986 et avril 1987. Le SMIC est resté inchangé depuis lors (à 27,84 francs). En glissement sur l'ensemble de l'année, son évolution est analogue à celle du taux de salaire horaire (+ 3,4 %). Elle est un peu plus forte en moyenne annuelle (+ 4,0 %).

Modalités de relèvement du SMIC

Le SMIC évolue selon deux modalités légales :

- Au 1er juillet de chaque année, son niveau est recalculé en augmentant celui du 1er juillet de l'année précédente d'un taux qui combine deux éléments :
 - . d'une part, la hausse des prix de détail de mai à mai ;
 - . d'autre part, la moitié du gain de pouvoir d'achat constaté par le taux de salaire ouvrier d'avril à avril.

Au delà de cette clause dite de "participation à la croissance économique", il peut bénéficier d'un "coup de pouce" décidé par le gouvernement.

- Il est relevé le premier jour du mois suivant la publication d'un indice des prix supérieur de plus de 2 % à celui ayant servi à calculer la revalorisation précédente.

Les accords de salaires dans les conventions collectives

Les conventions collectives ont vocation à traiter de l'ensemble des conditions d'emploi et des garanties sociales des salariés. En particulier, elles comportent presque toujours une grille de classification des emplois avec des coefficients hiérarchiques. Elles définissent très souvent un salaire minimum ou salaire de base. Les conventions collectives doivent, depuis les lois AUROUX de 1982, être renégociés tous les cinq ans. Dans l'intervalle, des avenants aux conventions sont signés entre partenaires sociaux, en particulier sur les augmentations de salaires. Un "tableau de bord" des accords déposés est disponible chaque mois. Les augmentations de salaires peuvent revêtir plusieurs formes :

- relèvement du salaire minimum garanti ;
- augmentation uniforme en pourcentage ;
- augmentation différenciée selon les coefficients ou selon les catégories (cadres et non-cadres).

Il est difficile de faire le lien entre les augmentations conventionnelles et l'évolution constatée du taux de salaire horaire car :

- les conventions collectives couvrent des champs d'activités extrêmement différents de la classification NAP ;
- les salaires minima non réactualisés sont souvent devenus inférieurs au SMIC. Une augmentation définie à partir d'un salaire minimum a donc un lien variable avec l'augmentation de salaire réel, selon l'ancienneté de la fixation du salaire minimum et la formule de calcul des autres salaires à partir de celui-ci.

En 1987, pour l'ensemble des conventions nationales couvrant plus de 10.000 salariés (soit au total près de 6 millions de salariés), on observe les résultats suivants :

	Nombre de relèvements de salaires				
	0	1	2	3	4
Nombre de conventions	24	30	40	13	3

La norme est donc de un ou deux relèvements dans l'année (et les accords qui en prévoient davantage n'aboutissent pas pour autant à des hausses supérieures sur l'année). Ceci corrobore bien l'impression de lissage des évolutions de salaires tirée du suivi du taux de salaire horaire, qui résulte donc d'une programmation sur une partie de l'année, un ajustement pouvant intervenir en fin d'année en fonction de la hausse des prix observée.

De fait, les négociations collectives ont bien accordé quelques "rallonges" sur la fin de l'année 1987 : sur les 16 relèvements de salaires accordés en novembre et décembre, 9 n'étaient pas programmés à l'avance.

Ces rattrapages de fin d'année - qui n'avaient pas eu lieu en 1986, l'inflation étant plus faible que prévu - permettent des gains de pouvoir d'achat, puisqu'ils interviennent au moment où l'inflation ralentit.

3. Les prix et les coûts de production

Le coût unitaire de production de l'ensemble des entreprises non financières s'accroît en 1987 (+ 1,1 %) après avoir stagné en 1986. Cette hausse provient de celles du coût unitaire des consommations intermédiaires et du coût salarial unitaire. Les frais financiers et les impôts liés à la production n'y contribuent pas. La hausse du coût salarial unitaire correspond à une progression plus rapide du taux de salaire horaire (+ 3,2 %) que de la productivité du travail (+ 2,4 %). Les cotisations sociales à la charge des employeurs contribuent à cette hausse du coût salarial.

Le coût unitaire ainsi défini ne peut être ventilé sectoriellement, faute d'une telle ventilation pour les prélèvements obligatoires (impôts liés à la production et cotisations sociales employeurs) et les frais financiers. Un coût d'exploitation unitaire hors prélèvements obligatoires, recouvrant le coût salarial brut et celui des consommations intermédiaires, permet une première approche sectorielle des conditions de coût. Il fait apparaître de grandes différences entre l'industrie, notamment ses branches manufacturières et les services :

Prix et coûts de production des entreprises non financières										
	Evolutions en %									
	1986				1987				1986	1987
	86.1	86.2	86.3	86.4	87.1	87.2	87.3	87.4	MA	MA
Prix de production	0,0	-0,1	0,0	0,5	0,6	0,6	0,4	0,8	1,0	1,8
Evolutions des composantes du coût unitaire total										
Coût unitaire total	-0,3	-0,6	-0,2	1,0	0,4	0,2	-0,0	0,7	0,0	1,1
dont : Consommation intermédiaire	-1,5	-0,8	-0,7	0,4	0,6	0,5	0,2	1,0	-1,7	1,1
Frais financiers	3,8	0,3	0,9	0,9	-0,3	-1,3	-1,2	-0,2	7,3	-0,7
Impôts /production	0,1	3,5	1,7	3,8	-0,1	0,0	-1,6	-1,6	6,7	3,1
Coût salarial	1,5	-1,0	0,1	1,8	0,1	-0,2	-0,0	0,8	2,0	1,3
Contribution à la variation du coût unitaire total										
Consommations intermédiaires	-0,9	-0,5	-0,4	0,2	0,3	0,3	0,1	0,6	-1,0	0,6
+ Frais financiers	0,2	0,0	0,0	0,0	-0,0	-0,1	-0,1	-0,0	0,3	0,0
+ Impôts à la production	0,0	0,2	0,1	0,2	-0,0	0,0	-0,1	-0,1	0,3	0,1
+ Coût salarial	0,4	-0,3	0,0	0,5	0,0	-0,1	-0,0	0,2	0,6	0,4
= Coût unitaire total	-0,3	-0,6	-0,2	1,0	0,4	0,2	-0,0	0,7	0,1	1,1
Formation du coût salarial unitaire										
+ Salaire horaire	1,2	0,9	1,0	0,7	0,6	0,8	0,8	1,2	4,9	3,2
- Productivité	-0,5	2,3	0,8	-0,3	-0,1	1,2	1,3	0,7	2,9	2,4
+ Impact des cotisations sociales employeurs	-0,2	0,4	-0,1	0,7	-0,5	0,2	0,4	0,2	0,0	0,5
= Coût salarial unitaire	1,5	-1,0	-0,1	1,8	0,1	-0,2	-0,0	0,8	2,0	1,3

. Dans l'industrie manufacturière, la hausse, modérée, du coût unitaire d'exploitation (+ 0,7 %) recouvre des évolutions divergentes de ses composantes : le coût unitaire des consommations intermédiaires, qui ne bénéficie plus comme en 1986 de la baisse du prix de l'énergie et des biens intermédiaires importés, s'accroît (+ 1,3 %). Le coût salarial unitaire au contraire baisse (- 1,2 %) grâce à de forts gains de productivité horaire (+ 4,8 %), supérieurs à la hausse modérée du taux de salaires (+ 3,5 %). C'est la première fois depuis au moins dix ans que le coût salarial unitaire diminue dans l'industrie manufacturière.

. Dans les branches non industrielles, la progression du coût unitaire d'exploitation, toujours hors prélèvements obligatoires, est en général plus forte. Les gains de productivité horaire du travail y sont en effet plus limités, ce qui, même à taux de salaire analogue, entraîne une évolution moins favorable du coût salarial unitaire. En outre la structure par produit des consommations intermédiaires, très différente de celle des branches industrielles, peut correspondre à des hausses de coût unitaire plus marquées. Ainsi par exemple pour les services marchands non financiers, ces deux facteurs de hausse se cumulent : la hausse du coût unitaire d'exploitation serait de l'ordre de 4 %. D'une part la productivité stagne tandis que le taux de salaire s'accroît sensiblement (+ 4,2 %) ce qui produit une forte hausse du coût salarial unitaire. Et d'autre part, les consommations intermédiaires, à fort contenu en services marchands dont les prix auraient sensiblement augmenté en 1987, alourdissent également le coût unitaire d'exploitation.

Les prix de production augmentent plus que les coûts unitaires : respectivement + 1,8 % et + 1,1 % pour le prix et le coût unitaire total de production de l'ensemble des entreprises non financières. Là aussi, les disparités entre les branches sont marquées :

. La hausse du prix à la production des branches non industrielles se poursuit au même rythme qu'en 1986 (+ 3,1 %). Il y a baisse des prix dans l'agriculture dont se ressentiront les évolutions de la valeur ajoutée agricole et de l'excédent brut d'exploitation des entrepreneurs individuels. Il y a au contraire hausse sensible dans certaines branches des services dont les coûts unitaires progressent fortement.

. Le prix de production des branches industrielles progresse faiblement en 1987 (+ 0,4 %), mais il avait baissé en 1986 (- 1,4 %). Ce changement de signe dans l'évolution des prix industriels s'explique entièrement par le retournement des prix énergétiques. Ceux-ci avaient baissé chaque trimestre depuis le mi-1985 jusqu'à la fin de 1986 à la suite du contre-choc pétrolier. Soit une baisse de 15,2 % en moyenne annuelle en 1986, et même de 18 % en glissement. Ils progressent, encore modérément, en 1987. Hors énergie, les prix de production industriels ralentissent : c'est le cas pour les industries agro-alimentaires (+ 0,5 % après + 1,4 %) et pour les branches manufacturières (+ 1,1 % après + 1,4 %).

Même s'il ralentit par rapport à 1986, le prix de production des branches manufacturières progresse encore à un rythme supérieur à celui de leur coût unitaire d'exploitation. Il y aurait donc amélioration du taux de marge. Ce mouvement n'est pas uniforme : le prix de la production exportée a plus augmenté (+ 1,3 %) que le prix de la production destinée au marché intérieur (+ 1 %), à l'inverse de ce qui s'était passé en 1986. Sous l'hypothèse que les coûts de production destinée au marché intérieur et ceux de la production destinée à l'exportation ont eu la même évolution, le taux de marge aurait plus augmenté à l'exportation que sur le marché intérieur 1/. Cette évolution d'ensemble de l'industrie manufacturière recouvre des évolutions différentes selon les branches.

1/ Cette hypothèse peut ne pas être vérifiée si la structure des produits exportés et la structure des produits destinés au marché intérieur ont évolué différemment.

Evolution des taux de marge en moyenne annuelle en 1987

	taux de marge sur la production (1)	taux de marge sur la production destinée au marché intérieur (2)	taux de marge sur la production exportée (3)	taux de marge sur l'emploi principal (4)
Biens intermédiaires	↘	↗	↘	↘
Biens d'équipement professionnel	↘	↘	↗	↗
Biens d'équipement ménager	↗	↗	↘	↘
Automobile	↗	↗	↗	↗
Biens de consommation	↗	↗	↗	↗
Industrie manufacturière	↗	↗	↗	
(1) (prix de production/coût de production) - 1 (2) (prix de la production destinée au marché intérieur/coût de production) - 1 (3) (prix de la production exportée/coût de production) - 1 (4) (prix de l'emploi principal */prix des ressources destinées au marché intérieur) - 1				
* Le prix de l'emploi principal est le prix de la consommation intermédiaire des branches marchandes pour les biens intermédiaires, le prix de la FBCF des entreprises pour les biens d'équipement professionnel, le prix de la consommation des ménages pour les biens d'équipement ménager, le prix de la consommation des ménages et de la FBCF des entreprises pour l'automobile, le prix de la consommation des ménages pour les biens de consommation.				

La productivité du travail augmente très fortement dans l'automobile (+ 11,4 % en 1987 après déjà + 12,8 % en 1986). La croissance du taux de salaire étant relativement faible (+ 1,8 %), le coût salarial unitaire est en net recul (- 8,3 %). Malgré la hausse du coût des consommations intermédiaires le coût d'exploitation unitaire peut donc diminuer (- 0,4 %). Les taux de marge eux augmentent, notamment à l'exportation où les prix progressent (4,3 %) plus que ceux de la production destinée au marché intérieur (+ 3,3 %). Les prix d'importation augmentent aussi, et donc également le prix des ressources sur le marché intérieur (+ 3,3 %). Cette hausse est plus que répercutée sur le prix des principaux emplois : + 3,7 % pour le prix de la FBCF des entreprises et celui de la consommation des ménages en produits automobiles.

Les évolutions sont assez différentes dans les biens intermédiaires. Là aussi de forts gains de productivité permettent un recul du coût salarial unitaire qui compense la légère hausse du coût unitaire des consommations intermédiaires de la branche. Le coût unitaire d'exploitation reste stable. Mais le prix de production est en léger recul (- 0,3 %). Il y aurait donc baisse du taux de marge. Et cette baisse serait concentrée sur les marchés extérieurs : le prix de la production exportée recule (de 1,9 %) alors que celui de la production destinée au marché intérieur augmente (+ 0,4 %). Le prix des ressources sur le marché intérieur diminue cependant (- 0,3 %) grâce à la baisse du prix des importations (- 3 %). Et la baisse est accentuée pour l'emploi principal des biens intermédiaires : le prix de la consommation intermédiaire des branches marchandes en biens intermédiaires baisse de 0,9 %.

Les biens d'équipement professionnel connaissent également une baisse du taux de marge sur la production : la baisse du coût salarial unitaire ne compense que partiellement la hausse du coût des consommations intermédiaires et le prix de production progresse moins rapidement que les coûts. A la différence des biens intermédiaires, le taux de marge sur le marché intérieur recule et celui de la production exportée

augmente. Sur le marché intérieur, le prix de la production baisse (- 0,8 %) mais celui des importations augmente. Le prix des ressources est ainsi pratiquement stable. Cette stabilité ne se retrouve pas sur le prix de l'emploi principal, la FBCF des entreprises en biens d'équipement professionnels, dont le prix augmente (+ 1,7 %).

Dans les biens d'équipement ménager, le coût unitaire d'exploitation décroît et le prix de production augmente fortement : le taux de marge s'accroît. Mais cette évolution résulte de mouvements de sens opposés sur le marché intérieur et à l'exportation. Le prix de la production destinée au marché intérieur augmente (+ 6,8 %) alors que le prix de la production exportée recule plus que les coûts de production (- 3 %).

Le prix des ressources destinés au marché intérieur, modéré par le prix des importations (+ 1,6 %) progresse moins que celui de la production sur ce marché. De plus le taux de marge des distributeurs diminue : le prix de la consommation des ménages en biens d'équipement ménager n'augmente que faiblement (+ 0,4 %).

Les biens de consommation courante sont le seul secteur de l'industrie manufacturière dont le coût salarial unitaire s'accroît (+ 2,5 %). Cela en raison de gains de productivité relativement faibles et d'une croissance du taux de salaire au contraire relativement forte (+ 5,5 %). Le prix de production augmente cependant un peu plus vite que les coûts. Le taux de marge est en légère progression à la fois sur le marché intérieur et à l'exportation. Le prix des importations baisse (- 0,6 %) ce qui modère la croissance du prix des ressources sur le marché intérieur (+ 1,4 %). Mais le taux de marge des détaillants est en hausse : le prix de la consommation des ménages en biens de consommation courante progresse plus vite (+ 3,5 %).

4. Les prix de détail

En 1987, l'indice des prix de détail (296 postes) enregistre une hausse de 3,1 % en glissement annuel, après 2,1 % en 1986. En moyenne annuelle, la hausse est également de 3,1 % (après 2,7 % en 1986)

La croissance des prix a été plus vive au premier semestre (+ 2,1 %) qu'au second (+ 1 %). Ce profil s'explique surtout par la forte progression de l'indice du mois de janvier (0,9 %) consécutive à l'achèvement de la libération des prix des services privés et à l'arrêt de la baisse du prix de l'énergie. En contrepartie, début 1988, quand le mois de janvier 1987 sortira du calcul du glissement annuel, celui-ci devrait diminuer brusquement. L'écart d'inflation avec nos principaux partenaires qui s'est déjà fortement réduit en 1987 pourrait alors devenir négatif.

Prix de détail (296 postes)						
en %						
Groupes	Pondé- ration 1987	1985	1986	1987		
		GAm	GAm	GAm	GSml	GSml
Alimentation	24	4,7	2,5	1,4	0,8	0,6
Produits manufacturés du secteur privé	33	5,3	4,5	2,1	1,6	0,5
Services du secteur privé	17	5,9	5,1	7,8	5,2	2,4
Tarifs publics hors énergie	5	4,0	5,0	2,0	1,1	0,9
Energie	9,5	0,9	-14,5	0,5	1,2	-0,7
<i>dont : produits pétroliers</i>	5	-0,4	-21,3	4,3	5,6	-1,2
Loyers-eau	7,5	6,4	5,1	6,2	3,3	2,9
Santé	4	3,5	2,7	2,5	1,4	1,1
Ensemble	100	4,7	2,1	3,1	2,1	1,0
Ensemble hors énergie	90,5	5,2	4,0	3,3	2,2	1,1

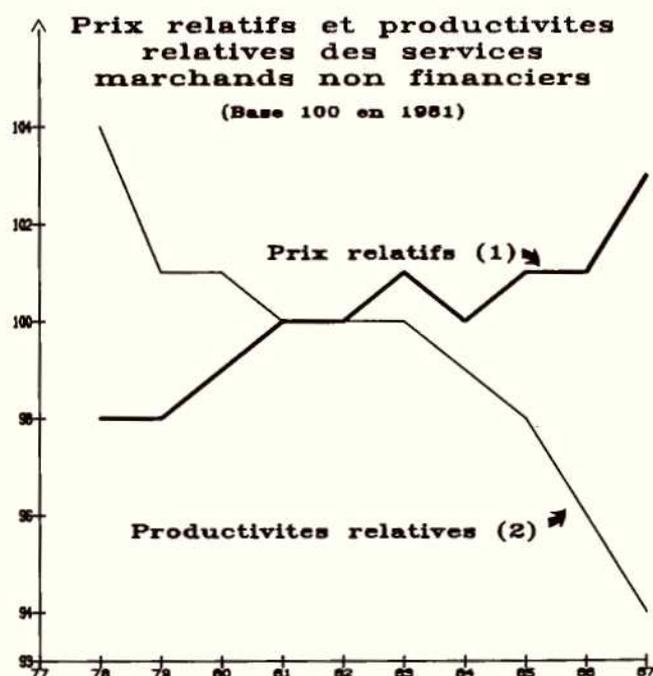
Les prix énergétiques sont pratiquement stables en 1987 (+ 0,5 %). Les prix à la consommation des produits pétroliers progressent sur l'ensemble de l'année (+ 4,3 %) mais diminuent au second semestre ; leur baisse est marquée en décembre, en liaison avec l'évolution du cours du dollar et du prix du pétrole. Les prix des autres produits énergétiques diminuent en 1987 (- 4,1 %). Le gaz surtout (- 15 %) avec trois baisses consécutives en cours d'année, et aussi l'électricité (- 0,3 %).

Mais cette évolution finalement modérée intervient après la baisse prononcée de 1986 (- 14,5 %) et constitue donc un facteur d'accélération pour l'indice global.

Hors énergie au contraire, la tendance est au ralentissement. Avec 3,3 % en 1987 (après 4 % en 1986) on atteint le taux de hausse le plus faible depuis vingt ans, et ce malgré le deuxième facteur d'accélération, la libération des prix des services privés.

L'ordonnance du 1er décembre 1986 relative à la liberté des prix et à la concurrence, abrogeant l'ordonnance du 30 juin 1945, a pris effet au 1er janvier 1987. L'année 1987 a donc connu une liberté quasi totale des prix 1/. Cet achèvement du mouvement de libération des prix a affecté en début d'année les prix des services du secteur privé. Ils ont ainsi augmenté beaucoup plus en 1987 que ceux des autres produits : respectivement 7,8 % et 2,1 %. Leur hausse a été largement concentrée au premier trimestre, expliquant sur cette période un surcroît d'inflation de 0,5 point par rapport à la même période de 1986.

Il s'agit là d'abord d'un mouvement de rattrapage. Tendanciellement, les prix des services privés progressent plus rapidement que les autres, les gains de productivité étant en général plus lents dans ce secteur. Soumis entre 1983 et 1985 à un encadrement assez strict, partiellement libérés à partir de 1986 2/, ces prix avaient progressé à peu près au même rythme que ceux des produits industriels du secteur privé. A partir du premier trimestre 1987, ils retrouvent par rapport à ceux-ci un fort différentiel positif.



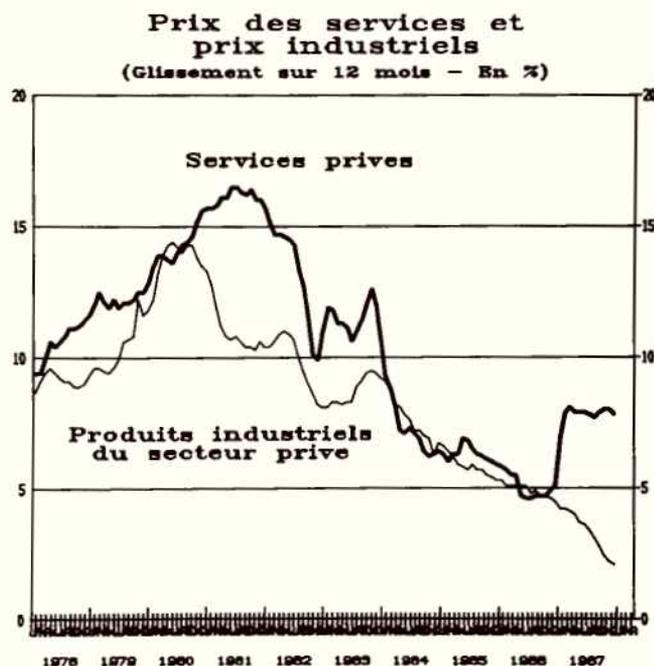
Source : Comptes nationaux trimestriels

(1) prix de la consommation des ménages en services marchands non financiers

prix de la consommation des ménages hors énergie

(2) productivité horaire des services marchands non financiers

productivité horaire des SCS-EI



1/ Seules exceptions : les tarifs publics hors énergie, le gaz et l'électricité, les prix des cantines, des transports de voyageurs, des livres, des spécialités pharmaceutiques remboursables.

2/ Coiffeurs, réparations de véhicules, hôtels, restaurants avaient connu des libérations partielles de prix.

Le mouvement est cependant loin d'être uniforme. Les hausses s'échelonnent entre 0,3 % (locations d'appareils) et 17,6 % (spectacles autres que cinéma). En outre, les services pour lesquels l'évolution relative en 1983-1985 était la plus défavorable ne sont pas systématiquement ceux qui augmentent le plus lors de leur libération. Les conditions de concurrence ont sans doute joué un rôle primordial : à concurrence faible comme pour les réparations de véhicules, les locations de garage, les cafés, les spectacles, correspondent des taux de hausse élevés ; à concurrence forte ou à demande en baisse comme pour les locations d'appareils, les travaux photos et les cinémas correspondent des taux d'évolution à peine plus élevés, voire inférieurs à ceux de l'ensemble hors énergie.

Les prix des produits alimentaires sont en décélération continue depuis quatre ans, de nombreuses productions demeurant excédentaires, en France comme dans l'ensemble de la Communauté Européenne (produits laitiers, porc, viandes de boucherie, volailles, vins). En outre les prix des produits exotiques (café, corps gras) sont en baisse très marquée. Ces évolutions auraient même pu conduire à une stabilité des prix alimentaires en 1987 si les baisses de prix en amont s'étaient davantage répercutées au stade de la consommation, pour les produits agricoles peu transformés. On observe au contraire un écart croissant entre prix à la consommation et prix de production, favorisé en 1987 par les libérations de prix intervenues dans ce secteur fin 1986

En 1987 comme en 1986, les prix du secteur industriel ont constitué un élément de surprise. En 1986, ils étaient restés sur un rythme de croissance assez rapide (+ 4,5 %) alors que les prix de production des branches industrielles baissaient grâce au recul du coût des consommations intermédiaires et au ralentissement des coûts salariaux. En 1987, les évolutions du coût salarial restent modérées, mais le retourne-

Une comparaison avec la RFA

Comparaison FRANCE-RFA - Prix à la consommation 1986-1987

Principaux groupes	FRANCE		RFA	
	Variations annuelles		Variations annuelles	
	Décembre 1986	Décembre 1987	Décembre 1986	Décembre 1987
Alimentation	2,5	1,4	-0,3	-0,9
Produits industriels	4,5	2,1	1,5	1,5
Services privés	5,1	7,8	2,1	2,3
Energie	-14,5	0,5	-22,5	-0,8
Tarifs publics	5,0	2,0	2,3	-0,3
Loyers	5,1	6,5	1,8	1,8
Santé	2,7	2,5	1,8	1,1
Ensemble hors énergie	4,0	3,3	1,4	1,2
Ensemble	2,1	3,1	-1,1	1,0

Source : DGCCRF

ment à la hausse des prix des matières premières et de l'énergie, en poussant à la hausse les prix de production, ne semblait pas devoir favoriser un ralentissement des prix à la consommation. Ceux-ci ont pourtant régulièrement décéléré d'un semestre à l'autre depuis la mi-1986, et ce même hors effet des baisses de taux de TVA. Celles-ci, concentrées au second semestre 1/, ont eu un impact évalué à 0,6 point sur l'ensemble des produits industriels et à 0,2 point sur l'indice d'ensemble.

Prix à la consommation des produits manufacturés du secteur privé						en %
1985		1986		1987		
GSml	GSmlI	GSml	GSmlI	GSml	GSmlI	
2,7	2,5	2,5	2,0	1,6	0,5 1,1*	

* hors effet TVA

Les tarifs publics hors énergie ont également joué un rôle modérateur grâce à une baisse régulière des prix du téléphone (- 0,5 % pour un poste qui représente désormais plus du quart des tarifs publics). Parmi les services de santé, seuls les honoraires des médecins ont été revalorisés, ainsi qu'en fin d'année, les tarifs de certains auxiliaires médicaux.

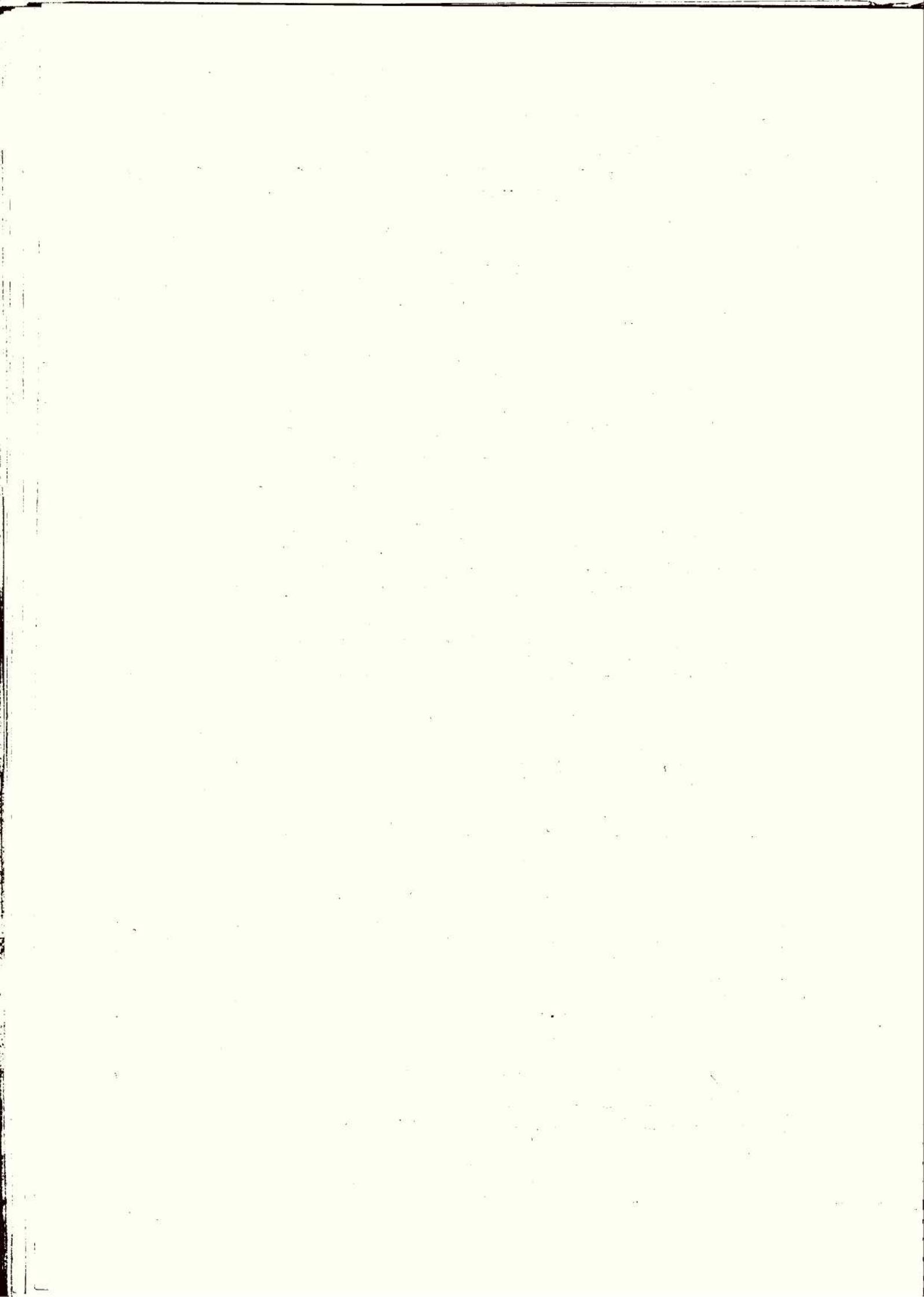
Seuls parmi les grands secteurs de l'indice hors énergie et services privés, les loyers progressent un peu plus qu'en 1986. Cette accélération reste cependant modérée, la "loi Mehaignerie" n'ayant que des effets très progressifs sur l'indice des loyers.

1/ produits de la pharmacie en août, automobiles le 17 septembre, disques et cassettes enregistrées le 1er décembre.

. Pour chacun des grands groupes de l'indice, l'évolution des prix reste plus faible en RFA. Cependant, le différentiel d'inflation se réduit nettement en 1987. Il passe de 3,2 à 2,1 points, et encore ce chiffre risque-t-il de baisser quand l'indice de janvier 1987 sortira du glissement annuel. Hors effet spécifique à la France de la libération des prix des services, l'écart aurait été de l'ordre de 1,6 à 1,7 point.

. La meilleure performance française porte sur les produits industriels pour lesquels l'écart passe de 3 points fin 1986 à 0,6 point fin 1987. Le taux de croissance allemand est identique à celui de décembre 1986, alors que le taux français a été divisé par deux.

. L'écart s'est également réduit pour l'énergie. L'indice allemand est beaucoup plus sensible aux fluctuations de grande ampleur des prix du pétrole du fait d'une moindre fiscalité.



VI - Le revenu et la demande des ménages

Le pouvoir d'achat du revenu disponible brut des ménages progresse en 1987 (+ 1 %), mais sa croissance est en retrait par rapport à celle de l'année 1986 (+ 3,5 %). En glissement annuel, le freinage du pouvoir d'achat, toujours significatif, est cependant plus limité (+ 1,5 % après + 2,6 %). Ces évolutions sont à rapprocher du mouvement des prix à la consommation : net ralentissement, d'abord sous estimé, en 1986, accélération au premier semestre 1987, modération ensuite.

Le pouvoir d'achat de l'ensemble des revenus salariaux et sociaux recule au premier semestre et progresse au second ; en moyenne annuelle il stagne (+ 0,1 % après + 2,5 %). La masse salariale nette progresse moins que les prix : en moyenne comme en glissement son pouvoir d'achat recule. Ce recul est encore compensé par les prestations sociales ; mais le pouvoir d'achat de celles-ci, sous l'effet en particulier du plan Seguin, marque aussi un net ralentissement.

La consommation des ménages résiste à ce freinage du pouvoir d'achat de leur

revenu. Sa croissance reste soutenue (+ 2,4 % après + 3,4 % en 1986). Le taux d'épargne des ménages recule ainsi de plus d'un point : en moyenne il s'établit en 1987 en dessous de 13 %.

Plus que des effets de richesse dus aux importantes plus values boursières, c'est sans doute le fort développement depuis deux ans des crédits de trésorerie aux particuliers qui a favorisé cette bonne tenue de la consommation des ménages, en permettant à ceux-ci une plus grande souplesse dans leurs arbitrages.

La consommation de biens durables, qui avait repris en 1986, confirme en 1987 son dynamisme (+ 6,3 %). C'est notamment le cas des achats d'automobiles (+ 9,1 %) sous l'effet du renouvellement du parc de 1982-1983, d'une politique commerciale active, et en fin d'année de la baisse du taux de TVA.

La formation brute de capital fixe des ménages (logement neuf, gros entretien) diminue encore en 1987 (- 0,4 %), mais moins qu'en 1986 (- 1,1 %).

1. Le revenu des ménages

Le pouvoir d'achat du revenu disponible brut des ménages ne progresse que de 1 % en moyenne en 1987 (après 3,5 % en 1986). Ce ralentissement, mesurable aussi en glissement annuel affecte pratiquement tous les postes du revenu. Il porte surtout sur le premier semestre. Au second semestre, le ralentissement des prix à la consommation favorise des gains de pouvoir d'achat.

Pouvoir d'achat des ménages						Evolutions en %					
1986				Contri- bution 1/		1987				Contri- bution 1/	
MA	GA	GSI ¹	GSI ¹¹			GSI ¹	GSI ¹¹	GA	MA		
1,8	0,9	1,0	-0,1	1,0	(+)	Masse salariale brute	-0,5	1,1	0,6	-0,4	-0,2
5,1	6,2	1,9	4,3	0,4	(-)	Cotisations sociales salariés	0,4	4,4	4,8	5,1	0,4
1,2	-0,1	0,8	-0,9	0,6	(=)	Masse salariale nette	-0,6	0,4	-0,2	-1,4	-0,7
4,3	4,3	3,5	0,8	1,4	(+)	Prestations sociales	0,4	1,9	2,3	2,1	0,7
2,5	1,7	1,9	-0,2	2,0	(=)	Revenus salariaux et sociaux	-0,2	1,1	0,9	0,1	0,0
5,4	5,8	3,3	2,5	1,3	(+)	EBE des ménages	1,6	2,7	3,3	4,2	1,1
4,7	5,4	3,0	2,4	0,8		dont EBE ¹	0,7	1,8	2,5	2,8	0,5
18,8	14,7	10,5	3,9	0,6	(+)	Autres revenus nets 2/	5,3	-6,1	-1,1	1,8	0,1
3,6	3,2	2,5	0,7	3,9	(=)	Revenu avant impôts	0,4	1,2	1,6	1,1	1,2
4,2	7,7	11,1	-3,0	-0,4	(-)	Impôts	1,0	2,5	3,5	2,0	-0,2
3,5	2,6	1,7	0,9	3,5	(=)	Revenu disponible brut	0,4	1,1	1,5	1,0	1,0
2,4	2,0	0,9	1,1			Déflateur 3/	1,9	1,0	2,9	3,0	

1/ Variation du pouvoir d'achat du revenu disponible brut résultant de l'évolution de la ligne
2/ Cette ligne comprend les intérêts et dividendes, les revenus d'assurances dommages et les autres transferts.
3/ Prix à la consommation des ménages des comptes trimestriels.

Le pouvoir d'achat de la masse salariale brute s'était accru en 1986 à la faveur du ralentissement marqué de l'inflation. En 1987, l'accélération des prix au premier trimestre, avec l'arrêt de la baisse du prix du pétrole et l'achèvement de la libération du prix des services, provoque des pertes de pouvoir d'achat en début d'année. La décélération des prix en fin d'année, ainsi que différentes mesures de rattrapage sur les salaires, notamment dans la fonction publique, permettent de compenser ces pertes mais non de rattraper l'acquis négatif de fin 1986. Ainsi, le pouvoir d'achat de la masse salariale brute recule en moyenne en 1987 (- 0,4 %). Mesurée en glissement du quatrième trimestre 1986 au quatrième trimestre 1987, l'évolution est plus favorable (+ 0,6 %) en raison des gains de pouvoir d'achat au second semestre. Elle est cependant en retrait par rapport à celle de l'année précédente à cause de la stagnation en 1987 des effectifs totaux, liée au net ralentissement de la croissance des effectifs de l'administration publique et des grandes entreprises nationales.

Les cotisations sociales à la charge des salariés, dont les taux sont relevés au troisième trimestre, progressent en termes réels au même rythme qu'en 1986 (près de 5 %). Aussi la baisse du pouvoir d'achat de la masse salariale est-elle encore accentuée pour ce qui est des salaires nets (- 1,4 %). En glissement, le recul est moindre, du même ordre qu'en 1986, grâce au redressement du dernier trimestre 1987 (ralentissement des prix et des cotisations) qui intervient après six trimestres consécutifs de pertes ou de stagnation du pouvoir d'achat.

La croissance du pouvoir d'achat des prestations sociales marque un net infléchissement en 1987. Il s'explique par l'effet des mesures de rationalisation des dépenses de l'assurance maladie (plan Seguin), ainsi que par des revalorisations calculées sur la base d'une évolution des prix plus faible que celle finalement constatée.

Le pouvoir d'achat de l'ensemble des revenus salariaux et sociaux stagne dès lors en moyenne. Son profil est marqué par une nette opposition entre les deux semestres avec une baisse en début d'année suivie d'un redressement progressif.

L'excédent brut d'exploitation suit le même type d'évolution : il y a un infléchissement en pouvoir d'achat par rapport à 1986 dû à l'excédent brut d'exploitation des entrepreneurs individuels. Celui-ci connaît une dégradation en début d'année qui s'explique par la faiblesse des revenus agricoles ; ceux-ci se redressent nettement au troisième trimestre. Enfin, la sensible dégradation du solde des intérêts et dividendes,

liée à la croissance des intérêts payés par les ménages, pèse sur l'évolution des autres revenus 1/. Même s'ils ralentissent eux aussi en 1987, ce sont donc l'ensemble des revenus autres que salariaux ou sociaux qui expliquent la croissance, du pouvoir d'achat du revenu disponible brut des ménages cette année.

Si les impôts ne pèsent pas sur l'évolution du pouvoir d'achat en moyenne, ils contribuent à en définir le profil, accentuant sensiblement la baisse du premier trimestre (à cause du prélèvement de 0,4 % au titre de la sécurité sociale) et accélérant à l'inverse la hausse du dernier trimestre.

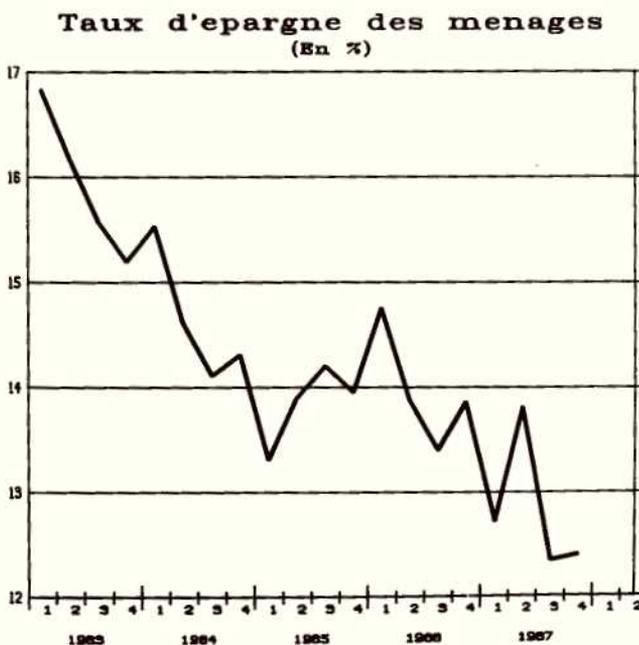
2. L'arbitrage consommation épargne

Parallèlement à cette évolution du pouvoir d'achat, la croissance de la consommation ralentit également. Son profil est marqué par la même opposition entre les deux semestres : retrait au premier semestre si l'on fait abstraction de la forte consommation d'énergie liée au froid exceptionnel de janvier ; vive reprise au troisième trimestre qui se poursuit jusqu'à la fin de l'année. En terme de glissement annuel, la croissance de la consommation suit, à un ou deux trimestres de décalage près, le sens de l'évolution du pouvoir d'achat : d'où une inflexion sensible de la mi-1986 à la mi-1987 et une nette reprise ultérieure.

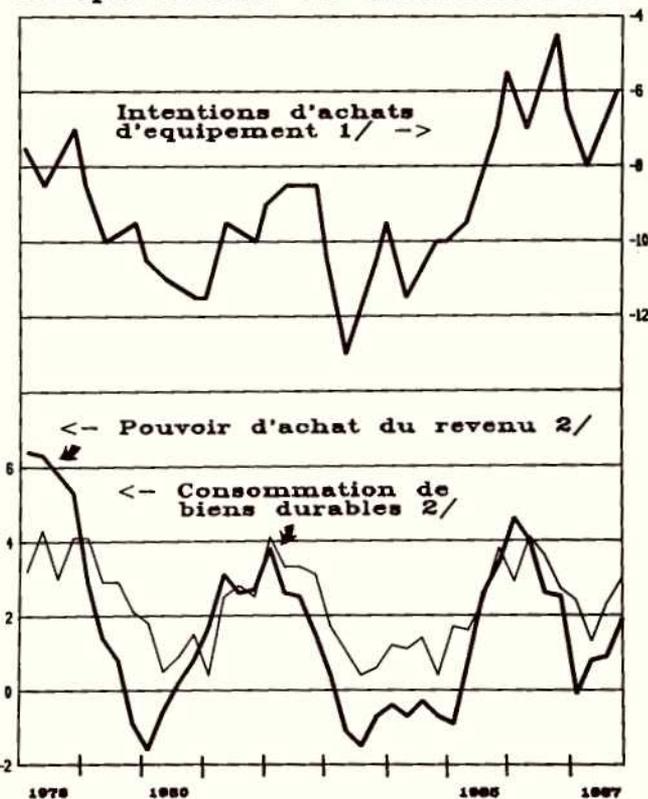
Le taux d'épargne des ménages recule de plus d'un point en 1987 selon les estimations actuelles (12,8 % après 14 %). Il connaît une évolution heurtée au premier semestre, liée aux à-coups de pouvoir d'achat, puis s'établit à un bas niveau.

Cependant, l'ampleur des évolutions de la consommation reste à expliquer : son ralentissement sur l'ensemble de l'année, atténué par rapport à l'inflexion du pouvoir d'achat, est inférieur à ce que laisseraient prévoir les modèles économétriques habituels.

1/ la progression de ce solde des intérêts et dividendes en 1986 avait été renforcée par le remboursement au premier trimestre des intérêts de l'emprunt obligatoire de 1983.



Comportement de consommation



1/ Soldes d'opinion tirés de l'enquête de conjoncture auprès des ménages
2/ En glissement annuel trimestriel

Un autre facteur explicatif doit sans doute être pris en compte : le développement depuis deux ans des crédits de trésorerie aux particuliers. Leur encours a progressé de 40 % en 1986, et à un rythme sans doute voisin en 1987. La variation d'encours pourrait alors représenter près de 70 milliards de francs en 1987 (pour un revenu disponible brut des ménages évalué à 3500 milliards en 1986). On a donc cherché à examiner si ce développement des crédits pouvait expliquer la bonne tenue de la consommation en 1987 malgré le freinage du pouvoir d'achat.

Les crédits aux ménages

Les crédits à l'habitat représentent la part la plus importante des crédits accordés aux ménages. Cependant, cette part relative diminue au profit des crédits de trésorerie aux particuliers. Ceux-ci ont progressé de 39 % en 1986 (soit 1,6 point de croissance de M3). Au premier semestre 1987, leur croissance est encore de 15,8 %.

Parmi ces crédits de trésorerie, les prêts personnels (et "autres prêts" qui leur sont assimilables) connaissent la progression la plus rapide, notamment leur composante moyen terme. Ils devancent maintenant les crédits de financement des ventes à tempérament.

	Déc. 1985	Déc. 1986	Juin 1987	Sept. 1987
<u>Crédits aux ménages</u>				
Habitat	963,8	1.033,8	1.075,0	1.110,9
Trésorerie des particuliers	131,8	183,3	212,3	218,8
Investissement	195,1	214,8	230,6	237,1
Trésorerie des EI	39,5	42,2	50,2	46,1
Autres	40,1	56,3	63,6	70,1
TOTAL	1.370,3	1.530,5	1.631,7	1.683,0
<u>Ventilation des crédits de trésorerie aux particuliers</u>				
Avances en comptes débiteurs	14,7	19,3	25,2	24,4
Financement des ventes à tempérament	54,9	63,7	64,5	63,7
Prêts personnels	54,3	81,7	101,3	107,9
<i>dont : court terme</i>	27,2	30,9	35,9	37,8
<i>. moyen terme</i>	25,0	47,3	61,2	65,6
Autres	7,9	18,7	21,1	22,8
TOTAL	131,8	183,3	212,3	218,8
Pour mémoire M3	3.165,7	3.315,3	3.432,4	3.456,4

Encours fin de mois en milliards de francs

Source : Banque de France

Une première méthode de chiffrage consisterait à reporter entièrement ces crédits nouveaux sur la consommation. Ses résultats ne sont pas satisfaisants : on arriverait en effet à une simulation du glissement annuel de la consommation en 1987 sans doute plus proche de l'évolution observée, mais au détriment de l'évaluation des années antérieures, 1986 notamment.

De fait, la nature de ces crédits a évolué au cours des dernières années, et ne correspond pas, ou plus, à une affectation intégrale à la consommation. D'après une enquête de l'Association Française des Banques de décembre 1987, les ménages concernés par les crédits de trésorerie (prêt personnel, vente à tempérament, découvert, crédit renouvelable...) seraient plutôt "jeunes et aisés" et apprécieraient dans ces crédits les "degrés de liberté" supplémentaires qu'ils en tirent. La partie la plus dynamique de ces crédits est constituée de ceux qui ne sont pas liés à une dépense particulière : ils interviennent comme un élément donnant plus de souplesse au revenu, ce dernier étant ensuite arbitré entre la consommation, le logement et les produits financiers. En l'absence de croissance des crédits, la consommation des ménages aurait certes été plus faible en 1987, mais pas d'un montant équivalent à ce qu'ont été ces nouveaux crédits.

Une autre tentative de chiffrage de l'impact sur la consommation de ce développement des crédits avait donc été présentée dans la note de conjoncture de décembre. Il s'agissait de retenir une notion élargie du revenu sur lequel porte l'arbitrage consommation/épargne en ajoutant les variations d'encours de crédits au revenu disponible brut. L'estimation, qui finalement affecte en consommation à peu près la moitié des nouveaux crédits, arrive à une évolution de la consommation plus satisfaisante que celle obtenue par les modèles traditionnels, mais qui reste inférieure à l'évolution

Les comparaisons internationales de ratios d'endettement en niveau sont bien sûr très délicates. On notera cependant que, pour les Etats-Unis, l'Allemagne Fédérale et le Royaume-Uni, les taux d'endettement sont en général plus élevés qu'en France. Dans ces pays, la tendance récente est au développement de crédits liés surtout à la consommation de biens durables, notamment l'automobile. On constate également un allongement de la durée des crédits accordés, ce qui permet aux ménages de ne pas trop alourdir leurs charges de remboursement.

**Ratio encours de crédit de trésorerie aux ménages/
revenu disponible annuel**

	en %							
	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987
U.S.A 1/	19,3	18,5	18,2	19,4	21,3	23,5	24,3	
R.F.A. 2/	13,3	13,1	13,5	14,2	14,3	15,0	15,1	15,4*
Royaume-Uni 3/	7,0	7,8	8,5	9,5	10,3	11,1	12,1	13,0*
France 4/	3,0	2,9	3,2	3,2	3,5	4,0	5,2	6,0*

* chiffres de septembre 1987

1/ USA : tous crédits à la consommation

2/ RFA : tous crédits hors logement

3/ RU : crédits personnels hors découverts ordinaires

4/ FRANCE : crédits de trésorerie aux particuliers

observée. Plus précisément, le glissement annuel de la consommation calculé à partir de cette équation serait satisfaisant si la croissance des encours de crédits s'établissait en 1987 aux alentours de 50 %, alors qu'on avait jusqu'ici retenu une hypothèse de l'ordre de 40 %, soit le même rythme qu'en 1986 1/.

Ces différentes évaluations semblent confirmer le lien entre le développement des crédits de trésorerie aux ménages et leur consommation. Cependant, on voit bien les limites d'un tel exercice : l'économétrie peut difficilement traiter un phénomène qui n'est significatif que depuis deux ans et sur lequel les données chiffrées restent fragiles et limitées.

Par ailleurs, on sait que la politique commerciale des banques et des sociétés financières pour promouvoir ce type de crédits auprès des ménages a été particulièrement dynamique depuis deux ans. Et ce, dans un contexte où la situation financière des entreprises s'améliore (forte réduction du besoin de financement des sociétés et quasi-sociétés non financières), et où de surcroît, elles peuvent trouver, grâce à de nouveaux instruments financiers (billets de trésorerie,...), les moyens de moins recourir à l'intermédiation des banques pour se financer. En outre, l'assouplissement puis la levée de l'encadrement du crédit créent également des conditions favorables au développement de ces crédits. On ne peut donc exclure que, partant d'une situation où la demande de consommation, exprimée à partir du revenu, engendrait une certaine demande de crédit, on ait connu une situation transitoire où le fort développement de l'offre de crédit aurait déterminé le crédit qui lui-même aurait poussé la consommation à la hausse 2/.

Ces éléments, nécessairement partiels, qui recouvrent la multiplicité des comportements microéconomiques, ne prétendent pas fournir une explication univoque de la consommation des ménages en 1987. Ils confirment en tout cas l'importance en 1987, en plus de la relation traditionnelle au revenu, du développement des crédits de trésorerie aux particuliers.

Deux autres mécanismes susceptibles de compléter l'explication de la consommation des ménages en 1987 seront encore examinés :

. les années 1986 et 1987 ont été marquées par de forts mouvements sur la valeur du patrimoine financier des agents. Des "effets de richesse" en ont certainement découlé (voir encadré). Mais leur impact macroéconomique est sans doute limité comme le laisse en tout cas supposer la forte concentration du patrimoine de valeurs mobilières chez un nombre restreint de ménages à assez hauts revenus, et dont le comportement est souvent motivé par des raisons fiscales ou de placement à long terme.

. l'analyse par produit de la consommation des ménages met en évidence l'importance des mouvements affectant celle de biens durables. Or sur ces produits peuvent intervenir des effets de renouvellement de parc : si par exemple la durée moyenne d'utilisation d'un véhicule neuf avant son remplacement est de trois à quatre ans, alors la consommation d'automobiles en 1987 est influencée par le niveau des achats des années 1982 et 1983. Ce type d'effet sera examiné dans le cadre de l'étude par produit de la consommation en 1987. Dans les termes de la discussion précédente, on peut noter que de tels effets, s'ils sont avérés, jouent plutôt dans le sens d'une consommation désirée, qui peut se réaliser par recours au crédit, mais dont la motivation est largement indépendante des conditions de l'offre de crédit.

1/ Le dernier trimestre n'est pas encore connu. Sur un encours de crédit évalué à 180 milliards de francs fin 1986, la différence entre ces deux hypothèses est de près de vingt milliards de francs, ce qui est considérable (0,5 point de revenu).

2/ Les modèles évoqués précédemment renaient les variations d'encours de crédit comme une variable exogène. Il s'agissait donc implicitement d'une détermination de la consommation par le crédit ; ce qui n'a bien sûr pas la nature d'une démonstration.

Effets de richesse : Quelques tests économétriques

L'encadré des pages 65 à 68 de la note de conjoncture de décembre 1987 présentait un cadre comptable des ménages centré sur la prise en compte de leur patrimoine.

Cette réflexion est poursuivie ici par quelques tests économétriques sur les données de la comptabilité nationale trimestrielle complétées par celles du tableau d'équilibre des relations financières (source : Banque de France). La période commune à ces deux ensembles de données est actuellement 1977.1 - 1986.4 : c'est à n'en pas douter une période trop courte que ce soit par le nombre de points ou par la période économique retracée qui manque de variance.

La spécification retenue est analogue à celle retenue par David F. HENDRY et Thomas VON UNGERN-STERNBERG (in "Essays in the theory and measurement of consumer behaviour" édité par Angus DEATON, Cambridge University Press). Elle comporte une cible de long terme fonction du taux de croissance de l'économie et du ratio des richesses des ménages à leur revenu disponible, ainsi qu'une force de rappel vers cette cible :

$$\text{Log}(C/C_{-1}) = A_0 + A_1 \text{Log}(R/R_{-1}) + A_2 \text{Log}(C_{-1}/R_{-1}) + A_3 \text{Log}(A_{-1}/R_{-1})$$

où R désigne le revenu, A l'encours de patrimoine, C la consommation totale, X_{-1} la variable X retardée d'un trimestre. Toutes ces variables sont déflatées par le prix de la consommation des ménages de la comptabilité nationale et mises en moyenne mobile d'ordre 4.

La cible de long terme sur un sentier de croissance régulière au taux trimestriel g s'écrit :

$$C/R = K g^{**} (1/A_2 - A_1/A_2) (A/R)^{**} (-A_3/A_2) \text{ où } "**" \text{ désigne l'exponentiation.}$$

Estimé sur la période 1978.2 à 1986.4 (35 points), ce modèle fournit :

$$(1) \text{Log}(C/C_{-1}) = - .012 + .438 \text{Log}(R/R_{-1}) - .037 \text{Log}(C_{-1}/R_{-1}) + .009 \text{Log}(A_{-1}/R_{-1})$$

(-1.3) (7.2) (-1.8) (1.5)

Précision : .17% DW : 1.50

où les chiffres entre parenthèses sont les valeurs du test de Student.

La cible de long terme est : $C/R = K g^{**} (-15.2) (A/R)^{**} .24$. Le terme de richesse n'est pas significatif mais sa suppression dégrade nettement l'estimation.

Toujours en suivant la démarche présentée dans l'encadré de la note de conjoncture de décembre 1987, le revenu des ménages peut être augmenté d'une part des plus-values :

$$R' = R + B PA$$

où les plus-values sur les actifs PA se décomposent en : $PA = PLI + PLV$

où PLI désigne le prélèvement inflationniste = $A_{-1} (P_{-1}/P - 1)$, PLV les plus-values brutes : $(A - A_{-1} p_{-1}/p - F)$ si F est le flux trimestriel de richesses déflaté par les prix.

L'estimation fait apparaître que les plus-values brutes ne sont pas significatives et nous retiendrons donc le modèle où : $R' = R + B PLI$

$$(2) \text{Log}(C/C_{-1}) = - .020 + .348 \text{Log}(R'/R'_{-1}) - .076 \text{Log}(C_{-1}/R'_{-1}) + .011 \text{Log}(A_{-1}/R'_{-1})$$

(-2.7) (5.2) (-3.3) (2.2)

Précision : .17% DW : 1.74

La cible de long-terme est alors : $C/R = K g^{**} (-8.5) (A/R)^{**} .15$

L'élasticité de long-terme de la propension à consommer au taux de croissance de l'économie vaut 2.1 en annuel : cette valeur, sans doute trop élevée, doit provenir de l'insuffisante longueur de la période d'estimation, déjà signalée plus haut, qui ne permet pas d'estimer de façon robuste la cible de long-terme.

On peut noter que l'introduction du taux de croissance des prix dans ce modèle, variable communément utilisée, rend les variables de richesse non significatives. La justification habituellement donnée à une telle introduction est la prise en compte d'un effet d'encaisses réelles, une augmentation du taux de croissance des prix poussant les ménages à augmenter leur épargne au détriment de leur consommation.

Mais le modèle que nous avons retenu ici permet de tester un tel effet en ne retenant que les liquidités parmi les richesses, à la fois dans le prélèvement inflationniste et dans l'effet de stock (A/R) ; un tel modèle est rejeté par nos données : l'interprétation en termes d'effet d'encaisses réelles du rôle de cette variable taux de croissance des prix est donc incertaine.

Enfin, il faut noter que l'introduction dans le modèle (2) d'une dynamique plus complexe sur le revenu ou sur la consommation montre que la baisse du taux d'épargne observée sur la période 1977-1986 peut être capturée aussi bien par le modèle que nous avons décrit plus haut que par des effets dynamiques : mais cette dernière solution revient en partie à expliquer cette baisse par elle-même.

En conclusion, le modèle le plus robuste est celui désigné par (2) ; mais sa cible de long-terme est peu satisfaisante. Cependant, il est intéressant d'examiner ce que donnerait ce modèle en simulation dynamique prospective en 1987. Cela suppose de faire des hypothèses sur les variables financières, les autres variables prenant les valeurs indiquées par ailleurs dans la note :

- le flux trimestriel de richesses F est supposé égal à la capacité de financement des ménages de la comptabilité nationale trimestrielle : c'est une hypothèse assez forte car le premier a beaucoup plus de variance que la seconde, même si leurs valeurs moyennes annuelles sont assez proches.

- Pour construire le stock de richesses, il faut de plus faire une hypothèse sur les plus-values brutes PLV. Nous avons supposé que : $PLV = AFR * .6 * (I - I_{-1}) / I_{-1} / p$ où AFR désigne le stock des actions françaises détenues par les ménages en 1987.4, I l'indice de la compagnie des agents de change. Le facteur 0.6 permet de ne prendre en compte que la part des actions cotées.

Compte tenu de ces hypothèses, le montant des plus-values nominales des ménages en 1987 est de - 109 Mds.

Une simulation dynamique de 1986.1 à 1987.4 donne :

	1986		1987		Acquis en fin d'année
	GA	MA	GA	MA	
Consommation totale des ménages :					
- observée	2,7	3,3	3,1	2,3	1,5
- simulée	2,9	3,1	2,1	2,3	0,9

Les deux années sont ainsi correctement simulées en moyenne annuelle. En glissement, la fin de l'année 1987 est mal décrite ce qui joue peu sur la moyenne 1987 mais a bien sûr un fort impact sur l'acquis en fin d'année.

La disponibilité à terme de séries antérieures à 1977 permettra, on l'espère, de davantage discriminer les divers effets, d'affiner l'estimation, et de mieux apprécier la pertinence du modèle.

3. La consommation par produit

Les mouvements affectant la consommation des ménages se retrouvent généralement, et de manière amplifiée, sur leur consommation de produits manufacturés, et plus particulièrement de biens durables.

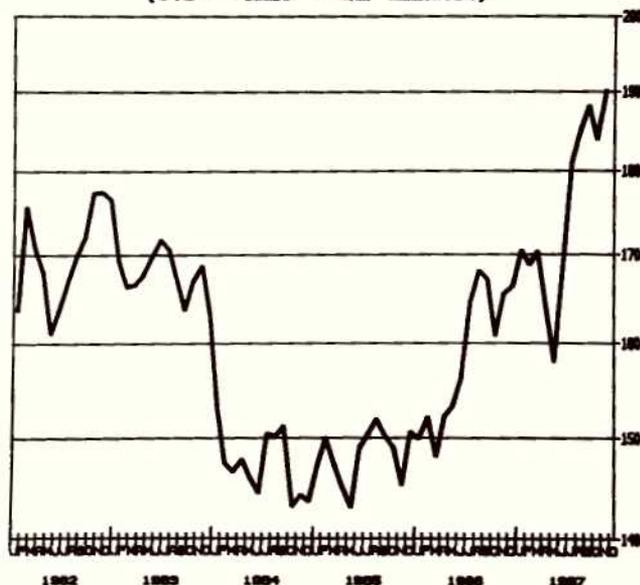
1986					pondé- rations 1/	1987				Evolutions en %		
86.1	86.2	86.3	86.4			87.1	87.2	87.3	87.4	1985 MA	1986 MA	1987 MA
1,0	0,8	1,0	-0,1	Consommation totale	100	0,7	-0,3	2,0	0,7	2,4	3,3	2,3
0,3	0,6	0,2	0,2	Alimentaire	21,0	0,7	-0,1	0,8	0,5	1,3	1,3	1,6
2,5	-0,1	1,3	-3,5	Energie	9,8	4,6	-2,8	3,9	-0,3	2,1	3,8	2,2
0,6	1,4	1,3	-0,2	Produits manufacturés	30,5	-0,1	-1,3	3,3	1,3	1,3	4,1	1,7
				dont :								
3,6	2,2	3,1	0,8	Biens durables	8,9	1,0	-3,6	9,6	1,1	0,3	8,4	6,3
-3,6	2,7	0,5	-2,7	Textile-cuir	7,9	-1,1	-0,6	-0,5	3,4	-0,3	1,2	-2,1
1,3	0,1	0,6	0,7	Autres produits manufacturés	13,7	-0,5	-0,1	1,3	0,2	3,0	3,1	1,0
1,2	0,8	1,0	0,8	Services (yc N.M.)	38,7	0,3	1,0	1,2	0,6	4,0	3,8	3,1

1/ en 1986

La consommation de produits manufacturés paraît revenir à un rythme de croissance modéré (+ 1,7 % en 1987 après + 4,1 %). Cependant, à l'image de la croissance de la consommation totale, les évolutions infra-annuelles sont très contrastées, avec une vive reprise au second semestre (+ 4,6 % en glissement). Les deux tiers de cette croissance en glissement proviennent de la forte hausse des biens durables (+ 8,1 % en glissement, et encore + 6,3 % en moyenne annuelle).

Les achats de véhicules neufs (+ 9,1 % après + 7,9 %) en sont à l'origine. Outre les raisons générales liées au pouvoir d'achat et aux crédits, plusieurs phénomènes spécifiques à l'automobile ont pu jouer. La baisse du taux de TVA de 33,3 % à 28 % tout d'abord ; mais cet effet-prix s'il permet de comprendre le niveau record d'immatriculations en octobre, n'explique pas les forts niveaux antérieurs (juillet-août en particulier). Les nombreuses opérations commerciales ensuite, particulièrement intéressantes au second semestre (conditions de reprise d'anciens véhicules). Un effet de cycle d'achat, ou de parc, enfin : le marché est guidé par le renouvellement de première main qui se fait en moyenne tous les trois-quatre ans. Ceci renvoie aux années 1982-1983 ; or on retrouve bien en moyenne sur 1986-1987 un marché de deux millions de véhicules par an, à peu près équivalent à celui des années 1982-1983.

Immatriculations automobiles
V.P.C neuves françaises et étrangères
(CVS - MMS - En milliers)



Pour les autres biens durables, la croissance est certes moins forte, mais reste vive. C'est le cas pour l'électronique grand public qui retrouve son rythme de croissance tendanciel malgré la forte hausse de l'an dernier liée à la coupe du monde de football (+ 4,1 % en 1987, après + 17 %). Dans ce domaine de forte innovation, les produits nouveaux (téléviseurs à écrans plats, caméscopes,...) accroissent leur vitesse de diffusion. Il en est de même dans l'électroménager où de nouveaux produits (fours à micro-ondes, sèche linge,...) connaissent un vif essor depuis deux ans.

Les achats de cuir-textile ont sans doute subi le contrecoup de ce développement des achats de biens durables, d'autant que leurs prix relatifs restent en hausse. Quant aux autres produits manufacturés, leurs achats ralentissent sensiblement, ce mouvement étant surtout déterminé par celui des dépenses de pharmacie. La diminution du taux de remboursement (plan Seguin) se répercute en effet sur la consommation en induisant une baisse des prescriptions par acte.

La consommation alimentaire progresse un peu plus que l'an passé avec une baisse sensible des prix relatifs.

Le profil de la consommation d'énergie est marqué par deux phénomènes : le froid exceptionnel de janvier 1987, qui de pair avec une forte baisse des prix relatifs du gaz a induit une surconsommation passagère au premier trimestre. Et d'autre part de forts achats de fioul au troisième trimestre dont la compensation au quatrième est masquée par l'importance des achats de carburants. Au total, après 1986 qui avait vu une baisse exceptionnelle des prix relatifs, la consommation d'énergie retrouve une croissance moyenne analogue à celle de 1985 (+ 2,2 %).

La croissance de la consommation de services ralentit nettement en 1987 : c'est le cas notamment des soins de santé, en liaison avec les mesures prises concernant les remboursements ; il y a par ailleurs une décélération de la consommation des autres services marchands (réparation automobile,...) que l'on peut rapprocher de la forte hausse des prix à la suite de leur libération en début d'année. Enfin la dégradation du solde touristique se poursuit, mais avec une moindre ampleur qu'en 1986. Elle reste le fait d'une certaine désaffection de la part des touristes étrangers.

4. L'investissement des ménages

La demande de logements neufs recule encore en 1987 (- 1,3 %), mais moins qu'en 1986 (- 4,0 %). La production de logements neufs a augmenté (+ 1,3 %) mais l'important déstockage observé chez les promoteurs ces dernières années s'est interrompu. Les travaux d'entretien et les chantiers réalisés par des particuliers maintiennent leur progression (+ 1 % après + 0,6 % en 1986). Ces travaux ont été favorisés par la loi Méhaignerie. Au total, la formation brute de capital fixe des ménages n'est qu'en léger retrait en 1987 (- 0,4 % après - 1,1 % en 1986).